

Sierra Leone
Une coulée
de boue dans
la capitale fait
des centaines
de morts *Page A 2*



Culture
Décès de
Daisy Sweeney,
professeure
de piano d'une
génération *Page B 7*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CVIII N° 183

LE DEVOIR, LE MARDI 15 AOÛT 2017

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

LES GRANDES VACANCES DES PETITS



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Petits philosophes, grands penseurs. Ils ont entre 4 et 16 ans et se retrouvent durant une à trois semaines dans un camp de vacances particulier où on troque les jeux de ballon pour ceux de la réflexion et de la discussion. Le camp Brila propose depuis cinq ans aux jeunes de développer leur esprit critique. *Page A 5*

Les frontières de la compassion

Un Québécois sur deux veut qu'on refoule les réfugiés, tandis qu'Ottawa tente de mieux faire comprendre les règles du jeu

LISA-MARIE GERVAIS

Ottawa devra redoubler d'effort pour bien faire comprendre les règles du jeu en matière de demande d'asile au pays. Car non seulement plusieurs personnes en provenance des États-Unis continuent de franchir la frontière canadienne à pied, mais un nouveau sondage révèle que la moitié des Québécois veulent les empêcher d'entrer.

Le gouvernement fédéral a dit avoir entamé une campagne de communication par l'intermédiaire de ses 13 consulats en sol américain afin d'expliquer le système d'immigration aux personnes, surtout d'origine haïtienne, qui seraient tentées de traverser la frontière pour trouver refuge au Canada. Le ministre des Transports, Marc Garneau, a même accordé une entrevue au *Miami Herald* pour passer le message à l'importante diaspora haïtienne de cette ville de Floride que n'est pas accepté comme réfugié qui veut.

« Si quelqu'un vient à nos portes et demande l'asile, c'est qu'il craint pour sa vie. Le Canada est un pays qui prend ça en considération et on a accepté beaucoup de réfugiés, mais c'est parce qu'ils satisfaisaient les prérequis », a-t-il déclaré. Il a admis qu'il était possible que les gens ne soient pas venus « pour les bonnes raisons ».

Cette information gagnerait à être entendue des Québécois qui sont plutôt réfractaires à la venue des demandeurs d'asile, selon un récent sondage SOM-Cogeco Nouvelles. Menée la semaine dernière, dans le contexte de l'arrivée chaque jour de centaines de demandeurs d'asile, l'enquête révèle que 51% des personnes interrogées se sont dites d'accord avec l'énoncé « On devrait empêcher les migrants

ALENA

Freeland expose les priorités canadiennes

La ministre des Affaires étrangères se prépare à vivre des « moments dramatiques »

KARL RETTINO-PARAZELLI

Prête à vivre des « moments dramatiques » au cours des prochains mois, la ministre fédérale des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, a martelé lundi que le Canada défendrait la gestion de l'offre et le mécanisme de règlement des différends dans le cadre de la renégocia-

tion de l'ALENA, tout en réclamant la modernisation de l'accord au chapitre de l'environnement et des normes du travail.

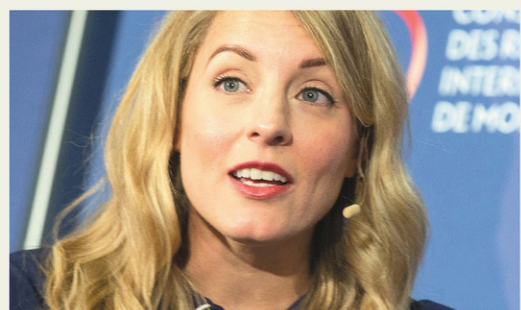
En présentant les priorités du gouvernement Trudeau en vue de la renégocia-tion de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui s'ouvrira mercredi à Washington, la ministre Freeland a mis la table pour des affrontements

qui s'annoncent musclés.

Ottawa a d'abord réaffirmé lundi son intention de défendre le système de gestion de l'offre, qui encadre la production de lait, d'œufs et de volaille, alors que le gouvernement Trump s'y est attaqué dans sa liste

VOIR PAGE A 8 : ALENA

VOIR PAGE A 8 : FRONTIÈRES



AUJOURD'HUI

Actualités › **Financement d'émissions originales.** Mélanie Joly demande au CRTC de revoir ses décisions au sujet des licences des grands diffuseurs privés.



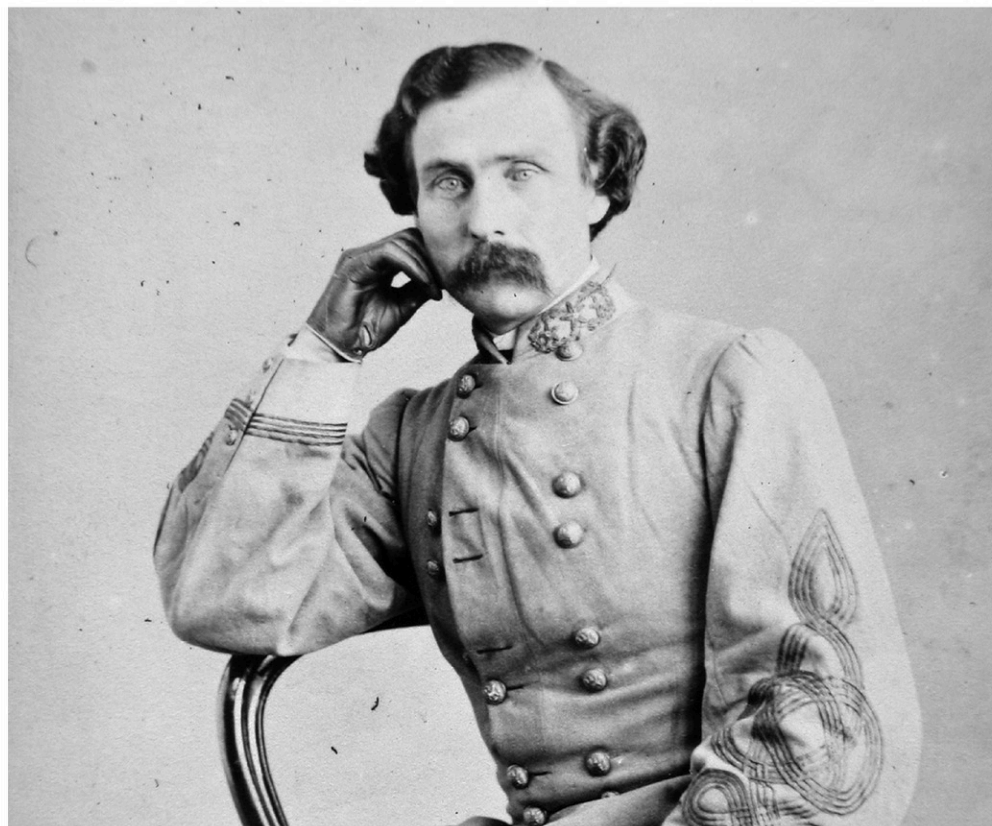
Avis légaux..... A 4
Décès..... B 4
Météo..... B 6
Mots croisés..... B 6
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... A 5

Montréal, la sudiste du Nord

JEAN-FRANÇOIS NADEAU

À u temps de la guerre de Sécession américaine (1861-1865), faire sauter des hôtels de New York, semer la terreur au Vermont ou planifier l'assassinat du président Abraham Lincoln ne put se faire qu'avec la collaboration d'institutions et de notables montréalais. C'est notamment ce qu'affirme l'historien Barry Sheehy dans un nouveau livre qui trace le portrait de relations étonnantes avec les autorités anglo-britanniques du temps.

Durant la guerre civile, Montréal accueille en fait les plus grands noms du pouvoir sudiste. La trace de leur passage est fixée très souvent sur les plaques photographiques de William Notman. Un registre



WILLIAM NOTMAN, MONTRÉAL, 1864, GRACIEUSETÉ DU MUSÉE MCCORD

Le général Daniel Frost était un des activistes sudistes présents à Montréal.

VOIR PAGE A 8 : MONTRÉAL

Deux Canadiens tués lors de l'attaque au Burkina Faso

Une Ontarienne et un volontaire du CECI seraient parmi les victimes

Ouagadougou (Burkina Faso) — Une Ontarienne figure parmi les deux victimes canadiennes d'une attaque survenue au Burkina Faso dimanche soir. Il s'agit de Tammy Chen, a révélé le ministère des Affaires étrangères du Canada.

M^{me} Chen était diplômée de l'Université McGill, à Montréal, et de l'Université Queen's, en Ontario, et présidente et cofondatrice de l'organisation non gouvernementale canadienne Avenir brillants du Burkina Faso. Elle avait entrepris des études de doctorat à l'Université de Cambridge.

L'identité de la deuxième victime canadienne n'a pas été dévoilée officiellement. Le Centre d'études et de coopération internationale (CECI) et l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) ont toutefois indiqué dans un communiqué, lundi soir, qu'un de leurs volontaires, Bilel Difallah, était la deuxième victime canadienne.

Selon les deux organismes, M. Difallah était en poste depuis novembre 2016 à titre de conseiller en hygiène et biosécurité, dans le cadre du programme Uniterria du CECI et de l'EUMC. Bilel Difallah travaillait auprès de l'Interprofession Volaille locale, une organisation partenaire. Fatimata Lankoandé, coordonnatrice du programme de coopération volontaire Uniterria au Burkina Faso, pour l'EUMC et le CECI, l'a décrit comme un homme « très dévoué et apprécié tant par ses collègues que par les partenaires auprès de qui intervenait ».

L'attaque a fait 18 morts. Un Français, un Sénégalais, un Nigérien, un Libanais, un Turc, deux Koweïtiens et sept Burkinabés ont également perdu la vie. Les deux assaillants ont également été tués.

Le restaurant Aziz Istanbul, à Ouagadougou, a été attaqué par des djihadistes présumés vers 21 h, heure locale, dimanche soir. Un porte-parole du gouvernement a fait savoir quelques heures plus tard que les forces spéciales du pays ont mis fin à l'assaut.

Le ministre des Communications, Rémis Fulgence Dandjinou, a fait état de « 18 morts et plusieurs blessés ».

M. Dandjinou a ajouté que les victimes sont « principalement des femmes et des enfants ». Il a aussi prévenu que le bilan risque de s'alourdir.

Au moins trois membres des forces burkinabés ont été blessés pendant l'opération, qui a duré près de sept heures, selon un porte-parole des forces de sécurité, le capitaine Guy Yé.

Le capitaine Yé a expliqué que les assaillants ont commencé à tirer au hasard dans la foule après être arrivés sur des motos. Les forces de sécurité se sont rendues sur place avec des blindés après avoir été informées que des coups de feu avaient été tirés près du restaurant.

C'est la deuxième fois en deux ans qu'un restaurant du Burkina Faso populaire auprès des étrangers est attaqué. Cette attaque rappelle l'attentat survenu contre un restaurant et un café à Ouagadougou en janvier 2016 qui avait coûté la vie à 30 personnes, dont 6 Québécois.

Personne n'a encore revendiqué la responsabilité de l'attaque.

Associated Press



Du haut du mont Royal, le maire Denis Coderre a révélé son plan pour le développement de Montréal.

Des objectifs trop ambitieux pour le centre-ville de Montréal?

La stratégie dévoilée pour développer le centre de la ville suscite des doutes chez les acteurs du logement et de l'opposition

MARIE-LISE ROUSSEAU

Le centre-ville de demain offrira 100 000 déplacements supplémentaires en transport en commun par jour et disposera de cinq nouvelles écoles publiques et de 1000 nouveaux logements pour les familles, selon les objectifs que la Ville de Montréal doit atteindre d'ici 2030. Ces idées sont saluées, mais des doutes persistent sur la capacité de les mener à terme.

Aucun budget précis n'a été avancé par la Ville lors de la présentation de son plan d'action pour le centre-ville lundi. Le maire Denis Coderre a seulement évoqué les 400 millions du Programme triennal d'immobilisation (PTI) pour financer certains chantiers.

Transports. Pour améliorer l'offre de transport en commun, l'administration compte sur la mise en place du Réseau électrique métropolitain (REM), dont trois stations seront aménagées dans le centre-ville.

Montréal s'engage aussi à bonifier le réseau desservant ce secteur depuis le nord-est et l'est de Montréal, mais le maire est resté vague sur comment cela se concrétisera. « On va regarder ce qu'il y a de mieux. On se donne toutes les options », a-t-il déclaré.

Un flou qui soulève l'indignation de la chef de Projet Montréal, Valérie Plante. « C'est aberrant que le maire dise qu'on va commencer à réfléchir au transport en commun alors qu'il n'y a pas pensé durant les quatre dernières années ».

Logements. La Ville souhaite attirer 50 000 nouveaux

résidents dans le secteur du centre-ville d'ici 2030, dont 3000 nouvelles familles d'ici dix ans. Ces chiffres inquiètent le coordonnateur de la Table interaction du quartier Peter-McGill, Stéphane Febrari. « C'est beaucoup de monde, 50 000 personnes, commençons par nous occuper des 34 000 résidents dans Peter-McGill qui manquent d'espaces verts », suggère-t-il.

Les projets immobiliers qui verront le jour doivent comprendre des logements sociaux et communautaires, conformément à la Stratégie d'inclusion de logement abordable de Ville-Marie, qui prévoit 15% de logements sociaux dans tout projet de plus de 100 unités de logement.

Une mesure insuffisante pour les besoins du secteur, selon la porte-parole du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), Véronique Laflamme. « Le revenu annuel médian des locataires de Ville-Marie est de 26 000 \$, alors qu'il est de 32 500 \$ dans l'ensemble de Montréal », soutient-elle.

Le maire souhaite plus de mixité sociale, mais il a souligné que « ça va toujours coûter un peu plus cher parce qu'on est dans le centre-ville ».

« C'est une fatalité, que ce soit plus cher dans le centre-ville? Nous, on pense que non, rétorque M^{me} Laflamme. L'enjeu est de maintenir la population à faible et modeste revenu dans le centre-ville. »

Écoles. Pour que de nouvelles familles s'établissent

dans le secteur, des écoles publiques devront être construites. L'administration Coderre prévoit en implanter cinq d'ici 2030.

L'une d'entre elles se situera sur l'ancien site de l'Hôpital de Montréal pour enfants, a annoncé le maire lundi. Cette annonce réjouit Stéphane Febrari. « C'est une bonne nouvelle pour nous, on a toujours 330 jeunes qui n'ont accès à aucune école primaire dans le quartier. »

Valérie Plante, également conseillère dans Ville-Marie, souligne que les besoins sont grands. « C'est une demande depuis longtemps par la population, je suis heureuse qu'enfin, on entende cette préoccupation », avance-t-elle.

La chef de Projet Montréal doute néanmoins de la capacité de l'administration à atteindre les cibles ambitieuses qu'elle s'est données. « Oui sur papier, mais est-ce que ça va se concrétiser? Je me base sur le bilan de son administration, je suis très sceptique. »

Le directeur général de Destination Montréal, André Poulin, se pose lui aussi des questions à la lecture du plan pour le centre-ville. « On ne voit pas vraiment de mesures dans la stratégie qui nous est présentée. Quels seront les moyens mis en place? Les efforts déployés? »

Il accueille néanmoins favorablement cette annonce. « Ce n'est pas parfait, mais c'est un début. »

Le Devoir

PRODUCTEURS AGRICOLES

Le transfert de travailleurs guatémaltèques n'aura pas lieu

Ottawa a toutefois autorisé les travailleurs mexicains à intégrer d'autres fermes

AMÉLI PINEDA

Le calme n'est pas encore complètement revenu en Montérégie, où des producteurs agricoles ont vu leurs récoltes ravagées après un important cocktail météorologique le 4 août dernier. Une dizaine de jours plus tard, Ottawa autorise finalement le transfert de travailleurs mexicains dans d'autres fermes, mais pas celui de travailleurs guatémaltèques.

À la suite de la tempête, des producteurs agricoles avaient demandé au gouvernement d'assouplir le fonctionnement du programme des travailleurs étrangers temporaires, qui actuellement les oblige à travailler exclusivement pour un seul producteur.

Les producteurs craignaient d'être forcés de renvoyer quelque 350 travailleurs saisonniers du Mexique et du Guatemala dans leur pays deux mois à l'avance, faute de travail. Dix jours plus tard, le sort de certains d'entre eux est toujours incertain.

« On tente de leur donner du travail le plus longtemps possible, mais on n'a pas le choix d'évaluer nos besoins chaque semaine », explique Denys Van Winden, propriétaire des Productions horticoles Van Winden, à Sherrington.

Immigration Canada et Emploi et Développement social Canada ont consenti à une partie de la demande des producteurs.

« Le gouvernement a confirmé qu'il sera possible de transférer environ 120 travailleurs mexicains chez d'autres producteurs qui sont déjà enregistrés auprès d'eux comme employeur dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers [PTAS] », explique Fernando Borja, directeur général par intérim de la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre (FERME), qui se spécialise dans le recrutement de travailleurs agricoles étrangers.

Des programmes différents

En effet, les travailleurs agricoles mexicains et guatémaltèques ne bénéficient pas du même programme lorsqu'ils obtiennent un permis de travail, explique M. Borja.

Le contrat de travail type d'un travailleur mexicain comprend par exemple un nombre minimal de 240 heures.

« Le programme des travailleurs mexicains est un peu plus souple que celui des Guatémaltèques. Nous nous réjouissons de la réponse rapide d'Immigration Canada, mais c'est certain que nous espérons qu'ils envisagent plus de flexibilité dans les permis des travailleurs de tous les pays lorsqu'une telle situation survient », souligne M. Borja.

À défaut d'obtenir l'autorisation d'Immigration Canada de transférer certains travailleurs guatémaltèques sur d'autres terres, les producteurs tentent tant bien que mal de leur trouver de nouvelles tâches.

« C'est certain que la saison risque d'être écourtée pour certains », indique M. Borja.

M. Van Winden a devancé la coupe de bulbe d'ail, qu'il fait généralement durant l'automne, pour éviter de renvoyer les travailleurs agricoles dans leur pays.

Sur les 55 travailleurs étrangers de sa ferme, 10 proviennent du Guatemala.

« La semaine prochaine, je vais sans doute devoir transférer 15 travailleurs mexicains dans une ferme voisine, parce que je ne vais pas avoir assez d'ouvrage pour tout le monde », confie-t-il.

Le gouvernement du Canada assure se pencher sur la mobilité des travailleurs étrangers lorsqu'ils perdent leur emploi.

En septembre 2016, un comité permanent de la Chambre des communes avait recommandé l'élimination du permis de travail associé à un seul employeur. Le PTAS a été modifié en décembre 2016, mais n'a pas inclus cette proposition.

« Le gouvernement examine la recommandation du Comité », soutient Amélie Maisonneuve, porte-parole chez Emploi et Développement social Canada.

Quant à l'évaluation des dommages subis, les producteurs doivent recevoir dans les prochains jours la visite de La financière agricole.

Les producteurs réclament toujours la mise sur pied d'un programme « catastrophe » pour obtenir une aide financière d'urgence.

Le Devoir



Les producteurs craignent d'être forcés de renvoyer quelque 350 travailleurs saisonniers.

La pluie et la boue font plus de 300 morts en Sierra Leone

SAIDU BAH
à Freetown

Des coulées de boue, des glissements de terrain et des inondations causés par des pluies torrentielles ont surpris, dans la nuit de dimanche à lundi, les habitants de Freetown, capitale de la Sierra Leone, faisant au moins 312 morts et plus de 2000 sans-abri, selon un bilan qui risque encore de s'alourdir.

Ces inondations, qui font d'ores et déjà partie des plus meurtrières en Afrique au cours des 20 dernières années, sont survenues vers 4 h du matin, selon des témoins.

Dans la journée, un journaliste de l'AFP a vu plusieurs maisons recouvertes de terre rougeâtre dans le village de Regent, dans les faubourgs de la ville. Des corps flottaient dans les rues envahies d'une eau brunâtre dans le quartier de Lumley West, situé plus en aval, a-t-il également constaté.

Réunion d'urgence

Le gouvernement de la Sierra Leone, l'un des pays les plus pauvres au monde, s'est réuni d'urgence pour déterminer les mesures à prendre pour faire face à l'une des pires catastrophes de l'histoire de cette capitale.

Dans une allocution à la télévision, le chef de l'État, Ernest Bai Koroma, a appelé à l'unité du pays, déjà durement frappé par Ebola et par une longue guerre civile: « Notre nation est une nouvelle fois aux prises avec le chagrin. Beaucoup de nos compatriotes ont perdu la vie, beaucoup plus encore ont été gravement blessés, et des millions de dollars de biens ont été détruits par les flots et les glissements de terrain

qui ont touché Freetown », a-t-il déclaré. « Toutes les familles, tous les groupes ethniques, toutes les régions ont été directement ou indirectement touchées et affectées par ce désastre », a-t-il insisté, en précisant que des centres allaient être mis en place à travers la ville pour recenser les sans-abri.

Tout au long de la journée, le bilan n'a fait que s'alourdir: 18 morts recensés le matin, puis 180 à la mi-journée, avant de s'établir à 312 dans l'après-midi, selon un porte-parole de la Croix-Rouge, Patrick Massaquoi.

Mais il pourrait encore s'alourdir. Des secouristes ont ainsi parfois dû utiliser des pelleteuses pour dégager les corps.

« J'ai compté plus de 300 corps, et d'autres continuent à arriver », a déclaré à l'AFP un employé de la morgue de l'hôpital Connaught, qui avait auparavant expliqué que son établissement manquait de place pour accueillir le « nombre impressionnant de morts » qui lui parvenaient.

Armée et policiers déployés

Des membres des forces armées et de la police et des volontaires de la Croix-Rouge se sont déployés dans la ville pour localiser les victimes et venir en aide aux habitants coincés dans leur maison ou sous des gravats.

Des images impressionnantes obtenues par l'AFP montraient des habitants traversant des rues avec de l'eau jusqu'à la taille et des corps étendus sur des sols détrempés, ou encore de violents torrents d'eau rougie par la boue dévalant des collines entre de petites maisons aux toits en tôle ondulée.

Les services météorologiques de Free-

Des inondations en Inde, au Népal et au Bangladesh font au moins 175 morts

Katmandou — Au moins 175 personnes ont été tuées et des milliers ont fui leurs foyers ces trois derniers jours, en raison des inondations et glissements de terrain dus à la mousson en Inde, au Népal et au Bangladesh, ont annoncé lundi les autorités. Trois jours de pluies diluviennes incessantes ont provoqué des inondations soudaines et des glissements de terrain dans lesquels au moins 80 personnes ont perdu la vie au Népal, 73 dans le nord et l'est de l'Inde et 22 au Bangladesh. Dimanche, un énorme glissement de terrain dans une région montagneuse du nord de l'Inde avait emporté deux autocars, causant la mort d'au moins 46 personnes. Environ 200 000 personnes se sont réfugiées dans des camps d'urgence à Assam, dans le nord-est de l'Inde, région qui souffre fréquemment d'inondations lors de la saison des pluies.

town n'ont pas lancé d'alerte aux inondations qui aurait pu accélérer l'évacuation des habitants, selon le correspondant de l'AFP à Freetown.

Agence France-Presse

ACTUALITÉS

FINANCEMENT D'ÉMISSIONS ORIGINALES

Ottawa demande au CRTC de refaire ses devoirs

Les conditions de licence des grands diffuseurs privés avaient soulevé un tollé chez les producteurs d'émissions

STÉPHANE BAILLARGEON

Ottawa demande au CRTC de réviser ses décisions concernant les licences accordées aux grands diffuseurs privés de télévision du pays.

Le renversement exceptionnel se produit à la suite des critiques de groupes professionnels du secteur qui ont témoigné aux audiences nationales cette année. Le nœud du litige porte notamment sur le financement d'émissions originales.

«On demande au CRTC de réviser les décisions prises pour les licences des grands groupes autant français (Québecor, Bell, Corus et V) qu'en anglais (Bell, Corus et Rogers), explique au *Devoir* la ministre du Patrimoine canadien, Mélanie Joly, responsable du secteur des communications. La décision concerne des chaînes comme TVA, Historia ou Séries + en français ou CTV ou Movie Network en anglais.»

La volte-face ne concerne pas Radio-Canada/CBC. La licence du diffuseur public sera étudiée plus tard, au cours des prochains mois.

Pressions du milieu

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications du Canada (CRTC) est le gardien des ondes au pays. L'organisme fondé il y a près de cinquante ans (en 1968) a depuis rendu des milliers de décisions concernant les licences de diffusion. Le gouvernement ne lui a demandé qu'à huit reprises (en comptant celle de lundi) de les réviser.

Le Conseil a accordé de nouvelles licences au printemps. La rebuffade du gouvernement est expliquée par la pression sectorielle, notamment de la part des producteurs d'émissions



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Mélanie Joly

qui jugeaient les nouvelles règles trop peu contraignantes pour l'achat et la diffusion de contenus originaux nationaux non traduits.

«Nous avons entendu le secteur culturel, ex-

plique la ministre Joly. Quatre-vingt-neuf requêtes ont été présentées par différents groupes partout à travers le pays.»

Le gouvernement du Québec a aussi formulé une requête. Le ministre Luc Fortin, titulaire de la Culture, a écrit en juin une lettre à la ministre Joly pour exprimer sa «très grande préoccupation» au sujet des nouvelles conditions de licence. Le ministre Fortin s'est réjoui lundi en après-midi, dans un communiqué, de l'annonce fédérale.

«Nous comprenons les principales préoccupations, poursuit la ministre Joly. Du côté français, les groupes demandent le soutien à du contenu original pour que le radiodiffuseur ne puisse pas simplement acheter et doubler des productions en anglais. On veut de l'investissement dans la production originale francophone. Du côté anglais, on réclame des investissements dans l'achat de dramatiques, de comédies, de documentaires originaux.»

Nouveau patron

La ministre souligne elle-même que sa demande de révision rejoindra le nouveau président du Conseil, Ian Scott. Il entrera en fonction le 5 septembre. Peu connu du public, M. Scott provient de l'industrie de la diffusion.

La grogne anti-Conseil a pris de l'ampleur au printemps quand l'organisme fédéral a annulé les conditions de licences visant la production de séries francophones originales pour trois réseaux spécialisés (Historia, VRAK et Séries+). Un front commun composé de plusieurs groupes de pression québécois (SARTEC, AQPNM, ARRQ, UDA, AQTIS, ADISQ...) a accusé le conseil de ne pas respecter ses obligations en favorisant la baisse des budgets de pro-

duction et le doublage de séries.

Le président du CRTC, Jean-Pierre Blais, répliquait que ses nouvelles balises allaient au contraire encourager l'injection de fonds supplémentaires dans la production de contenus originaux en Français. Il y voyait un levier pour stimuler la création de fictions plus coûteuses et mieux figolées, susceptibles du même coup de mieux concurrencer les normes de qualité internationales.

«Visiblement, l'équilibre n'a pas été trouvé entre le soutien du contenu original et les conditions de compétition du secteur de la diffusion, dit la ministre. Nous sommes donc intervenus, mais c'est très rare que le gouvernement renvoie le CRTC faire ses devoirs. [...] Ce qu'on dit au Conseil, c'est que le secteur de la création est important.»

Le Conseil devra tenir de nouvelles audiences pour réexaminer les licences des chaînes.

La décision exceptionnelle d'Ottawa s'inscrit aussi dans le cadre d'une révision en cours des balises d'intervention du fédéral dans le secteur de la culture et des communications. La ministre Joly a lancé un vaste chantier de réexamen des politiques pour les adapter à la révolution numérique. Elle promet que les grands axes de ses propositions de refonte seront dévoilés le mois prochain, fin septembre.

«Nous allons aussi réviser la loi sur le droit d'auteur pour nous assurer de payer nos artistes plus rapidement, avec plus de facilité et de transparence, annonce-t-elle. Dans le contexte de la révision de l'ALENA [l'Accord de libre-échange nord-américain], nous allons aussi nous assurer de défendre bec et ongles l'exception culturelle.»

Le Devoir

ARRÊT JORDAN

Un avocat américain veut intervenir dans le dossier Thanabalasingham

AMÉLI PINEDA

Un avocat du Vermont s'invite dans le débat entourant l'arrêt Jordan et souhaite intervenir dans le dossier d'appel de Sivaloganathan Thanabalasingham, qui a échappé à son procès pour meurtre en raison des délais déraisonnables. Il veut notamment exposer le modèle américain, où un accusé au fédéral doit subir son procès dans un délai de 70 jours.

En tenant compte des différences entre les deux systèmes juridiques, M^e Daniel Martin Bellemare, qui est aussi membre du Barreau du Québec, veut proposer une «perspective axée sur l'administration de la justice fédérale aux États-Unis».

L'avocat estime que le droit américain peut inspirer le Canada. La Constitution américaine reconnaît à toute personne accusée d'une infraction criminelle «le droit à un procès rapide et public».

Dans une requête déposée récemment à la Cour d'appel, M^e Bellemare mentionne qu'aux États-Unis, «aucune remise [...] ne doit être accordée en raison de l'engorgement du calendrier de la cour». L'accusé doit subir son procès dans un délai de 70 jours.

Au Canada, l'arrêt Jordan de la Cour suprême fixe, depuis le 8 juillet 2016, le délai à 18 mois à la Cour du Québec et dans les autres tribunaux de la province, et à 30 mois à la Cour supérieure, sauf exception.

C'est grâce à cet arrêt de procédures que Sivaloganathan Thanabalasingham est devenu, en avril dernier, le premier accusé au Québec à avoir évité d'être jugé pour le meurtre de son épouse, Anuja Baskaran, en raison des 56 mois qui s'étaient écoulés depuis son arrestation.

M^e Bellemare entend également comparer le nombre d'effectifs judiciaires fédéraux aux États-Unis à ceux du Canada.

L'avocat fournira ces données comparatives dans un mémoire qu'il déposera le 25 août.

Homme libre

Même si le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) a porté en appel la décision, l'homme originaire du Sri Lanka a été expulsé vers son pays natal en juillet. M. Thanabalasingham avait reçu un avis d'expulsion, car il avait été condamné dans trois dossiers de violence conjugale dans le passé alors qu'il n'était pas résident canadien.

Dans son mémoire d'appel, le DPCP explique que, selon lui, le juge de la Cour supérieure, qui a prononcé l'arrêt des procédures, a «erré» entre autres en refusant de déduire certains délais attribuables à la défense.

Le mémoire de la défense devrait être déposé mardi.

Le Devoir



FRANCIS VACHON LE DEVOIR

Le ministre de la Culture a fait part de son intention de classer bien patrimonial le Cyclorama de Jérusalem, situé à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Québec protégera le Cyclorama de Jérusalem

Les propriétaires auraient souhaité une intervention de l'État bien avant aujourd'hui

MARIE-MICHÈLE SIOUI

DAVE NOËL

à Québec

La famille Blouin, propriétaire du Cyclorama de Jérusalem, situé à Sainte-Anne-de-Beaupré, estime que le classement patrimonial du bâtiment annoncé lundi par Québec ne règle pas le problème de «relève» qui les a poussés à mettre la rotonde et sa toile en vente.

«Ils ne demandent que ça, que ça continue. Mais s'ils ferment, il n'y a personne pour continuer», s'est inquiété le courtier immobilier Martin Dostie, mandaté par la famille pour vendre le Cyclorama, listé au prix de 5 millions de dollars au début du mois de juillet.

Quelques semaines après la mise en vente du bâtiment, le ministre de la Culture, Luc Fortin, a annoncé avoir signé des avis d'intention de classement pour la toile de 110 mètres de longueur et la rotonde qui l'abrite. Le Cyclorama «possède un intérêt à l'échelle nationale en raison de ses valeurs historiques, artistiques et architecturales», a-t-il déclaré.

Les Blouin apprécient le geste, mais regrettent qu'il n'ait pas été fait plus tôt, a expliqué Martin Dostie au *Devoir*. «La famille trouve ça ordinaire que, du jour au lendemain, ils décident de le rendre patrimonial. Ils ont essayé d'avoir une aide financière par le passé et n'ont jamais rien eu», a admis le courtier immobilier. «Ils ont eu peur parce qu'on s'en allait à l'international. Mais pourquoi ils ne se sont pas réveillés il y a dix ans?», a-t-il demandé.

La famille Blouin soutient avoir déjà sollicité l'aide financière de Québec pour restaurer le Cyclorama, sans succès. Ils souhaitent désormais le vendre afin de prendre leur retraite. L'immense toile du Cyclorama, qu'ils ont acquise en 1957, représente la crucifixion du Christ et offre un portrait fidèle de ce

qu'étaient Jérusalem et sa périphérie à l'époque de Ponce Pilate. La possibilité qu'il quitte le lieu qu'il occupe depuis 122 ans a créé tout un émoi dans les milieux universitaires, des arts et du cinéma. Une pétition lancée par l'historien du cinéma Jean-Pierre Sirois-Trahan a récolté l'appui de plus de 400 personnes, qui ont demandé qu'il soit classé monument historique. «Tout le monde qui connaît un peu le sujet sait que c'est un trésor international», a déclaré l'instigateur de la requête. Lundi, l'annonce du ministre Fortin l'a ému. «Je suis extrêmement heureux. C'est vraiment un soulagement, parce que ça fait des années que j'ai une épine de Damocles au-dessus de la tête, que je crains qu'il soit déménagé, vendu ou détruit.»

Un avis dans 60 jours

En signant un avis d'intention de classement, le ministre Fortin a fourni un délai de 60 jours aux personnes désirant transmettre des observations au Conseil du patrimoine culturel du Québec. L'organisme consultatif donnera ensuite un avis au ministre au sujet du classement permanent du Cyclorama. Ce classement prendra vraisemblablement le relais de l'avis d'intention, qui n'est valide que pour une durée maximale d'un an.

«Ça n'empêche pas une vente, a précisé l'attaché de presse de Luc Fortin, Karl Filion. Mais le ministre a un droit de préemption s'il y a une offre.»

Le ministère de la Culture, qui ne possède pas de parc immobilier, n'agit pas dans l'intention d'acquérir le Cyclorama. «Le but, c'est qu'il reste au Québec et sur place, à Sainte-Anne-de-Beaupré», a déclaré Karl Filion.

En outre, quiconque souhaiterait déplacer le Cyclorama devrait obtenir une autorisation du ministre. Un acquéreur potentiel — qui pourrait venir de l'étranger — aurait en revanche ac-

cès à des subventions qui pourraient couvrir jusqu'à la moitié des coûts des travaux, selon le ministère de la Culture.

Une histoire unique

L'unicité du Cyclorama a intéressé l'agente de recherche et de planification à l'UQAM Isabelle Caron, qui y a consacré son mémoire de maîtrise. «[C'est] un cas singulier pour l'Amérique, parce qu'il est le seul qui développe une thématique religieuse et qui ait été installé sur un lieu de pèlerinage religieux», a-t-elle remarqué.

Le Cyclorama n'a cependant jamais été exploité par des religieux, demeurant en marge du sanctuaire officiel de la congrégation des Rédemptoristes, où se trouve la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré.

Le Cyclorama a attiré les foules dès son arrivée à Sainte-Anne-de-Beaupré, en 1895. À l'époque, les visiteurs découvraient Jérusalem pour 0,25 \$, contre 12 \$ aujourd'hui. Le prix a suivi celui des billets de cinéma, explique Jean-Pierre Sirois-Trahan. Le chercheur souligne d'ailleurs l'influence des panoramas sur les premiers temps du cinéma; ils pouvaient notamment servir de documentation pour porter la Passion du Christ à l'écran. «C'est capital pour comprendre le cinéma et pour comprendre toutes les formes d'immersion», estime le professeur de l'Université Laval.

Et si certains confondent encore le Cyclorama de Jérusalem avec un vélodrome, en raison de sa forme cylindrique, ils ne sont certainement pas les premiers. Dès les années 1920, un portique couronné d'une coupole byzantine a été érigé devant le Cyclorama pour guider les touristes, son nom pouvant laisser entendre, à tort, qu'il s'agissait d'une salle d'exposition pour cyclomoteurs, signale Isabelle Caron.

Le Devoir

ACTUALITÉS

AMÉNAGEMENT

Des consultations auront lieu pour le parc Jean-Drapeau

MARIE-LISE ROUSSEAU

Des consultations auront lieu afin d'élaborer le plan directeur d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau. L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a été mandaté par le comité exécutif pour accompagner la Société du parc Jean-Drapeau dans cette démarche.

«Le Plan directeur dégagera une vision d'avenir ainsi que des orientations et des pistes d'intervention claires qui guideront les actions de développement du parc Jean-Drapeau. La collaboration de l'OCPM permettra de s'assurer que les citoyens, les différentes parties prenantes et tout intéressé auront l'occasion de contribuer», a déclaré le maire Denis Coderre dans un communiqué publié lundi.

Le nouvel aménagement du parc Jean-Drapeau comprendra la construction d'un amphithéâtre de 65 000 places, l'agrandissement de l'allée Calder, la création d'un lieu d'animation et l'aménagement d'une promenade riveraine.

«C'est trop peu, trop tard», a réagi le chef de Projet

«C'est trop peu, trop tard. Ce mandat aurait dû être donné il y a deux ans.»

Valérie Plante, chef de Projet Montréal

Montréal, Valérie Plante. «Ce mandat aurait dû être donné il y a deux ans, tel que Projet Montréal l'avait exigé à l'époque.»

Les travaux, évalués à 73 millions, sont en cours et doivent être terminés en 2019. «L'administration Coderre a dépensé des millions de dollars et donné carte blanche à un promoteur privé pour développer le secteur ouest du parc Jean-Drapeau à des fins commerciales, massacrant au passage un millier d'arbres et privant les utilisateurs de leur complexe aquatique et de leur piste d'entraînement», déplore M^{me} Plante.

Le Devoir

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les océans pourraient accueillir des millions de kilomètres carrés d'aquaculture

Ces zones produiraient 100 fois plus de produits de la mer que la population mondiale en consomme aujourd'hui, selon une étude

Paris — Les mers et océans de la planète pourraient héberger près de 13 millions de kilomètres carrés d'aquaculture et réduire l'insécurité alimentaire, révèle une étude publiée lundi dans *Nature Ecology & Evolution*.

Selon une équipe de chercheurs américains et chinois dirigée par Rebecca Gentryde, de l'Université de Californie à Santa Barbara, aux États-Unis, 11,4 millions de kilomètres carrés des océans pourraient être consacrés à l'élevage de poissons et 1,5 million de kilomètres carrés à celui des coquillages.

A elles seules, ces zones pourraient produire 100 fois plus de produits de la mer que la population mondiale n'en consomme aujourd'hui.

Pour arriver à ces chiffres, les chercheurs ont exclu les zones des océans inadéquates à l'aquaculture, étant par exemple, trop profondes ou déjà utilisées pour d'autres activités comme l'extraction du pétrole, la navigation ou la protection de la faune et la flore. À partir de l'observation de 120 espèces de poissons et 60 crustacés, ils ont défini leur taux de croissance, les températures qu'ils peuvent supporter, la concentration en



MAXIM ZMEYEV AGENCE FRANCE-PRESSE

Une entreprise russe s'est lancée dans l'aquaculture de saumon et de truite dans la baie d'Oura dans la mer de Barents.

oxygène qui leur est nécessaire ou encore la densité de phytoplancton, pour en déduire la concentration maximale d'animaux marins que les eaux littorales peuvent abriter.

Protéines animales

Selon les Nations unies, la population mondiale va pas-

ser d'environ 7,5 milliards de personnes actuellement à 11,2 milliards d'ici à 2100, augmentant leurs besoins alimentaires, notamment en protéines animales.

Or «la totalité des poissons sauvages actuellement pêchés dans le monde pourrait être produite sur une zone d'aqua-

culture de la taille du lac Michigan», notent les chercheurs.

«Presque tous les pays côtiers possèdent un grand potentiel d'aquaculture marine et pourraient répondre à leur propre demande en poisson», déclarent les auteurs de l'étude.

Certes, l'étude met en évidence le potentiel de l'aquaculture (qui fournit déjà près de 50% du poisson consommé dans le monde), mais «les facteurs sociaux, économiques ou encore environnementaux devront être pris en considération», notent les chercheurs qui citent en exemple les problèmes liés à l'alimentation des poissons d'élevages ou encore les coûts du transport des denrées produites.

Dans un commentaire accompagnant l'article, des scientifiques précisent que «même si ces résultats montrent que l'exploitation d'une petite portion des océans permettrait de résoudre partiellement notre défi alimentaire, nous devons examiner attentivement l'impact de la production d'aliments aquatiques sur les écosystèmes et les ressources aquatiques et terrestres».

Agence France-Presse

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Avis public

Montréal

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération aura lieu :

Date le jeudi 24 août 2017, à 17 h
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Une période de questions du public est prévue au début de l'assemblée. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 15 h et 16 h 30 au rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, situé au 275, rue Notre-Dame Est, en utilisant l'accès situé au 510, rue Gosford. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est à compter de 16 h 30. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question.

Les personnes inscrites à la période de questions ainsi que les personnes intéressées à assister aux délibérations du conseil accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de synthoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

Fait à Montréal, le 15 août 2017

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

APPEL D'OFFRES

Ahuntsic-Cartierville
Montréal

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h 30, à la date ci-dessous, au bureau d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à l'attention du secrétaire d'arrondissement, 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, H2N 2H8, pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : S-AC-2017-023

Descriptif : Aménagement d'un système d'éclairage pour la patinoire Bleu-Blanc-Bouge, parc de Mésy, arrondissement Ahuntsic-Cartierville

Date d'ouverture : 31 août 2017

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission (par cautionnement, chèque visé ou garantie bancaire)

Renseignements : Geneviève Descoteaux
Geneviève.descoteaux@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 15 août 2017.

Visites supervisées des lieux : ☑ S.O. ou ☐ Oui, obligatoire.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7236 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du cahier des charges.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau de l'arrondissement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les soumissionnaires.

DONNÉ à Montréal, ce quinzième jour d'août deux mille dix-sept.

M^{re} Sylvie Parent
Secrétaire d'arrondissement substitut



Boucherville

Direction des travaux publics
et des approvisionnements

APPEL D'OFFRES
SP-17-41

La Ville de Boucherville demande des soumissions pour :

TRAVAUX D'ABATTAGE EN BOISÉS URBAINS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE

Ouverture des soumissions :

LE JEUDI 31 AOÛT 2017, À 11 HEURES

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par la Ville de Boucherville et distribués par le site internet SEAO (Système électronique des appels d'offres).

On peut commander les documents d'appel d'offres à compter du MARDI 15 AOÛT 2017 sur le site Internet du SEAO à l'adresse www.seao.ca. Pour toute information, veuillez composer le (514) 856-6600.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé ou traite bancaire, au montant de QUINZE MILLE DOLLARS (15 000 \$) payable à la Ville de Boucherville.

Chaque soumission doit être déposée au bureau du greffier de la Ville de Boucherville, situé au 500 rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville, avant 11 h LE JEUDI 31 AOÛT 2017 (horodaté par la Direction du greffe), dans une enveloppe scellée portant l'inscription «SP-17-41, TRAVAUX D'ABATTAGE EN BOISÉS URBAINS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE», ainsi que les coordonnées de la compagnie soumissionnaire.

Les soumissions seront ouvertes publiquement à 11 h LE JEUDI 31 AOÛT 2017 à la salle Pierre-Viger du Centre administratif Clovis-Langlois, situé au 500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Boucherville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec M^{me} Marie-Eve Lajoie au (450) 449-8100, poste 8827.

Fait à Boucherville le 15 août 2017.

Marie-Josée Salvai, directrice

Direction des travaux publics et des approvisionnements

Ville de Boucherville

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe –
Services institutionnels
Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 17-15960

Acquisition d'un système de suivi véhiculaire et de gestion de parcours

L'ouverture des soumissions prévue pour le 21 août 2017 est reportée au 30 août 2017 à 10 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 15 août 2017

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux
et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi :

Réservations avant 11 h le vendredi

Publications du mardi :

Réservations avant 15 h le vendredi

Avis public

Montréal

Avis est donné qu'une assemblée ordinaire du conseil municipal aura lieu :

Date le lundi 21 août 2017, à 13 h
Lieu Salle du conseil de l'hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est
(métro Champ-de-Mars)

Veuillez noter que la période de questions du public n'aura pas lieu au début de l'assemblée mais à 19 h. Les personnes qui désirent poser des questions doivent se présenter entre 17 h et 18 h 30 au rez-de-chaussée de l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est pour obtenir un numéro d'inscription. Toutefois, les personnes à mobilité réduite peuvent se présenter à l'hôtel de ville, situé au 275, rue Notre-Dame Est, en utilisant l'accès situé au 510, rue Gosford. Le tirage au sort déterminant l'ordre dans lequel les personnes pourront poser leur question se déroulera au 303, rue Notre-Dame Est à compter de 18 h 30. Il est impératif d'avoir en sa possession une preuve d'identité avec photo aux fins de son inscription. À défaut, une personne ne pourra être inscrite. Les personnes inscrites recevront une carte d'identification qui leur permettra d'accéder à la salle du conseil municipal afin de pouvoir poser leur question.

Prenez note que dans l'éventualité où l'assemblée devait se prolonger le mardi 22 août 2017, la période d'inscription débutera à 8 h 30 et le tirage au sort se déroulera à compter de 9 h, et ce, au même endroit, soit dans l'édifice Chaussegros-de-Léry situé au 303, rue Notre-Dame Est.

Les personnes inscrites à la période de questions ainsi que les personnes intéressées à assister aux délibérations du conseil accèdent à l'hôtel de ville par la porte du côté est (510, rue Gosford).

La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de synthoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives est offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes. Veuillez communiquer, au moins 3 jours ouvrables à l'avance, au 514-872-3142.

SERVICE DE HALTE-GARDERIE

La Ville de Montréal offre un service de halte-garderie temporaire lors des périodes de questions du lundi soir, soit entre 17 h et 22 h, et du mardi matin, si la séance se poursuit, entre 8 h 30 et 10 h 30. Ce service gratuit est disponible sans réservation et offert par des éducateurs et éducateurs professionnels bilingues (français/anglais).

À leur arrivée, les parents devront remplir un court formulaire afin d'encadrer la sécurité alimentaire, l'accès à l'enfant et s'assurer du bien-être de ce dernier. Le parent devra également prévoir les aliments, les couches et les crèmes au besoin.

Fait à Montréal, le 15 août 2017

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.



De l'information
pour comprendre,
du soutien et de
l'entraide pour
mieux vivre.

514 251.4000 poste 3400
1 866 888.2323
www.schizophrénie.qc.ca
info@schizophrénie.qc.ca

Avis de présentation
d'un projet de loi d'intérêt privé.

Centre de réadaptation MAB-Mackay /
MAB-Mackay Rehabilitation Centre

Prenez avis que Centre de réadaptation MAB-Mackay / MAB-Mackay Rehabilitation Centre, ci-après le «Centre MAB-Mackay», entend s'adresser à l'Assemblée nationale du Québec, afin d'y présenter un projet de loi d'intérêt privé dont la nature et les objets sont :

1) de permettre au Centre MAB-Mackay de céder le lot 4 139 929 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, ci-après le «Lot 4 139 929», au Centre de réadaptation Constance-Lethbridge / Constance-Lethbridge Rehabilitation Centre, ci-après le «Centre Constance-Lethbridge», sans aucune restriction ni réserve, tel qu'il est prévu à l'entente d'intégration intervenue entre le Centre MAB-Mackay et le Centre Constance-Lethbridge en octobre 2016 sous l'autorité de la Loi sur la santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) :

a) en abolissant, avec effet depuis le 22 décembre 1960, les conditions affectant une partie du Lot 4 139 929 imposées par un acte de donation exécuté devant le notaire John Fair le 26 août 1884, sous le numéro 293 de ses minutes, visant certains lots faisant maintenant partie du Lot 4 139 929;

b) en confirmant, avec effet depuis le 22 décembre 1960, que ces mêmes lots sont réputés, aux termes de la Loi fusionnant et consolidant *The Mackay Institution for Protestant Deaf Mutes et The School for Crippled Children, Montreal, sous le nom de Mackay Center for Deaf and Crippled Children (1960-61, chapitre 153)*, telle que modifiée par le chapitre 109 des lois de 1989, ci-après la «Loi de 1960», avoir été dévolus au Mackay Center for Deaf and Crippled Children, un prédécesseur du Centre MAB-Mackay, exempts et libres des conditions imposées par l'acte de donation susmentionné;

c) en confirmant l'abolition, le 22 décembre 1960, des conditions affectant une autre partie du Lot 4 139 929 imposées par un acte de donation exécuté devant le notaire Ernest Henry Stuart le 19 janvier 1878, sous le numéro 12 385 de ses minutes, visant certains autres lots faisant maintenant partie du Lot 4 139 929 de même que la dévolution, exempte et libre de ces conditions, à la même date, de ces mêmes lots en faveur du Mackay Center for Deaf and Crippled Children, le tout tel qu'il est prévu à l'article 9 de la Loi de 1960.

2) de confirmer que le Lot 4 139 929, dévolu au Centre MAB-Mackay le 17 octobre 2016 aux termes de l'article 329 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, est exempt et libre des conditions imposées par les actes de donation mentionnés ci-dessus.

3) de requérir la publication de la Loi concernant un immeuble situé sur le boulevard Décarie à Montréal contre le Lot 4 139 929 par tout mode approprié et de requérir que l'Officier de la publicité foncière la publie.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur le projet de loi doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale par courrier au 1035, rue des Parlementaires, bureau 3.55, Québec (Québec), G1A 1A3, par télécopieur au 418-528-0993 ou par courriel au : af.juridiques@assnat.qc.ca.

Montréal, le 15 août 2017

Les procureurs de Centre de réadaptation MAB-Mackay / MAB-Mackay Rehabilitation Centre, LAPOINTE ROSENSTEIN MARCHAND MELANCON S.E.N.C.R.L., L.L.P.

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION (articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à :

MAXIM FOURNIER, 170, d'Auvergne, #2, Longueuil, QC, J3G 4P7

750-32-012869-171

BENOIT MARTEL, 526, Toupin, Drummondville, QC, J2C 3N7

750-32-012880-178

DANIEL-EMMANUEL LANGLOIS, 2520, Crevier, St-Hyacinthe, QC, J2T 1S9

750-32-012895-176

de vous présenter au greffe de la Cour du Québec, Division des petites créances, du district de St-Hyacinthe situé au 1550, Dessaulles, Saint-Hyacinthe, QC, J2S 2S8, dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance en recouvrement d'une petite créance qui y a été laissée à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 11 août 2017 par le greffier dans les dossiers portant les numéros ci-haut mentionnés.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Saint-Hyacinthe, le 11 août 2017

(S) NATHALIE LAMPRON

Greffière-adjointe de la Cour du Québec

TOUSIGNANT RODRIGUE
VEILLEUX MATHIEU
NOTAIRES

AVIS DE
CLÔTURE D'INVENTAIRE
(C.c.Q., art. 795)

Avis est par les présentes donné, qu'à la suite du décès de Roger GAGNON, en son vivant domicilié au 1975, 25^e rue, Saint-Prospère, Québec, Q1L 1Y0, survenu le 12 juillet 2017, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Raoul Gagnon, le 8 août 2017, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Manon TOUSIGNANT, notaire sise au 1165, 2^e Avenue, Ville de Saint-Georges (Québec), G5Y 1V9. Donné à Ville de Saint-Georges, ce 11 août 2017. Me Manon TOUSIGNANT, notaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
100, rue Notre-Dame Est, Montréal
COUR DU QUÉBEC

COMMISSION DE LA
CONSTRUCTION DU QUÉBEC
Demanderesse

C. GUYLAINE ROBERT ET
MARTIN FORTIER
Défendeur

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(ART. 136 ET 137 C.P.C.)

Avis est donné à GUYLAINE ROBERT ET MARTIN FORTIER de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal situé au 2800, boulevard St-Martin, Ouest, Laval, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la demande introductive d'instance et avis d'assignation qui y a été laissé à votre attention.

Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans quoi un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

Le présent avis est publié à la demande de Carl Lastulka, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier la présente demande introductive d'instance et avis d'assignation.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

REPENTIGNY, CE 11 août 2017

Caroline Bégin, T.J.

Caroline Bégin, T.J.

Avis public de notification
(articles 136 et 137 C.p.c.)

Avis est donné à KAREN RUBIN, EN SA QUALITÉ PERSONNELLE ET EN SA QUALITÉ DE LIQUIDATRICE DE LA SUCCESSION DE FRED DAVID RUTH de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Laval situé au 2800, boulevard St-Martin, Ouest, Laval, Québec dans les 30 jours afin de recevoir la demande en production d'un inventaire, reddition de compte, paiement de legs particuliers, dommages-intérêts et mesure de sauvegarde, avis de présentation, déclaration sous serment, avis d'assignation et pièces P-1 à P-4 qui a été laissée à votre attention dans le numéro de cause 540-17-012738-174.

À défaut de comparaitre, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

La requête sera présentée devant le tribunal le 26 septembre 2017 à 9h00 en la salle 2.17 au Palais de Justice de Laval.

Le présent avis est publié à la demande de Sabrina Desjardins, huissière de justice, qui a tenté sans succès de vous signifier le document ci-dessus précité.

Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

Montréal, le 14 août 2017

Carole Charron,
Huissière de justice

Carole Charron,
Huissière de justice

Carole Charron,
Huissière de justice

Carole Charron,
Huissière de justice

Carole Charron,
Huissière de justice

ACTUALITÉS

La commission Chamberland reprendra le 11 septembre

La Commission d'enquête sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques a annoncé qu'elle reprendrait le 11 septembre ses travaux, qui avaient été ajournés pour l'été. Après avoir entendu des témoins entre avril et juin, elle exposera à la rentrée les mémoires transmis par le public et les parties. Ces audiences continueront d'être publiques et webdiffusées. La commission Chamberland a été déclenchée à la suite des révélations selon lesquelles les téléphones de certains journalistes avaient été mis sur écoute par le Service de police de la Ville de Montréal et la Sûreté du Québec.

Le Devoir

La police de Montréal lance un appel aux présumées victimes d'un enseignant

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) estime qu'un enseignant récemment épinglé par son unité spécialisée dans les domaines de l'exploitation sexuelle et de la pornographie juvénile pourrait avoir fait plusieurs victimes. Francis Faille a été arrêté mercredi dernier, car il aurait lurré des personnes mineures en plus de leur expédier du matériel sexuellement explicite. Deux jours plus tard, l'homme de 43 ans a comparu à la Cour du Québec et il a ensuite pu recouvrer sa liberté après s'être engagé à se plier à plusieurs conditions. Il doit notamment s'abstenir d'utiliser Internet et d'entrer en contact avec des gens de moins de 16 ans. Selon le SPVM, le quadragénaire a enseigné à l'école secondaire Édouard-Montpetit de Montréal durant l'année scolaire 2016-2017.

La Presse canadienne

Marineland Canada pleure la mort subite d'un béluga

Niagara Falls — Marineland Canada pleure le décès d'un « bien-aimé » béluga à ses installations de Niagara Falls en Ontario. Marineland a publié un communiqué lundi annonçant que la baleine nommée Gia était décédée subitement et que les résultats préliminaires de la nécropsie indiquent que la cause du décès est un enroulement du petit intestin provoquant un blocage fatal. La déclaration mentionne que Gia est née à Marineland et semblait en bonne santé jusqu'à son décès soudain.

La Presse canadienne

Le p.-d.g. de Postes Canada annonce qu'il quittera son poste au printemps prochain

Ottawa — Le président et chef de la direction de Postes Canada annonce qu'il démissionnera de son poste au printemps prochain, près de trois ans avant la fin de son mandat. La société de la Couronne a affirmé lundi que Deepak Chopra avait informé le conseil d'administration qu'il prévoyait laisser sa place le 31 mars 2018. Le départ de M. Chopra est annoncé alors que le gouvernement Trudeau à Ottawa réfléchit à l'idée de rétablir le service de livraison à domicile pour des dizaines de milliers de résidences. L'ancien dirigeant de l'entreprise Pitney Bowes Canada était chez Postes Canada depuis 2011, alors que la société faisait face à une baisse considérable de ses revenus en raison de la diminution du volume du courrier et de la concurrence des entreprises de livraison.

La Presse canadienne



PHOTOS ANNIEK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Âgés de 4 à 16 ans, les apprentis philosophes se retrouvent pendant trois semaines dans la cour du campus Loyola pour aiguiser leur esprit critique.

LES GRANDES VACANCES DES PETITS

Petits philosophes, grands penseurs

SOPHIE MANGADO

« On ne peut pas décréter soi-même qu'on est sage. Ça appartient aux autres de l'observer et de nous le dire.

— Ça rend intelligent, être sage, mais être intelligent, ça veut pas dire que tu es sage.

— C'est relatif. Par exemple, un voleur de banque doit bien avoir une certaine forme d'intelligence. Pour lui, voler une banque, c'est sage. Il peut même donner des conseils pour ça. Mais pour le gouvernement, c'est tout le contraire.

— Mais la sagesse est basée sur des faits, pas des opinions.

— Ça se peut aussi qu'un gouvernement considère qu'un acte est sage, sans que ce soit pourtant dans l'intérêt réel de la population. »

Cela se peut, en effet. Du haut de leurs 7 à 13 ans, Cashel, Opal, Cohen et leurs sept compagnons de camp de jour l'ont déjà un peu compris. Quatre garçons et six filles, assis en cercle à l'ombre clémence d'un arbre dans la cour du Campus Loyola. Version 2017 d'un beau mélange d'agora et d'arbre à palabres. Ici, ce sont les enfants qui dissertent, pas un maître qui inculque. « Qu'est-ce que la sagesse? Comment l'acquiert-on? » Sitôt lancé, le sujet allume les esprits. Si les idées se font trop éparpillées, l'animateur aide à garder le cap, mais les enfants restent maîtres et responsables de la qualité de l'échange. Les esprits s'échauffent, comme pour imiter la température de cette journée caniculaire. Cela ne se traduit pourtant jamais par un mot plus haut que l'autre. « Une idée à la fois, s'il vous plaît », rappelle simplement l'animateur quand ça fuse trop vite. Ça fuse généralement très vite.

La Presse canadienne

« Les jeunes vivent trop de pression à la performance, ici, on veut les aider à comprendre que se tromper est très correct. Ils n'ont pas besoin d'être sûrs d'eux. »

écoute le groupe palabrer. « On a tous des origines différentes, et c'est justement pour ça qu'on apprend plein de choses », souligne Cohen.

Une des choses qu'AJ affectionne particulièrement lors de ces camps, c'est l'exercice consistant à imaginer des mondes alternatifs. Un monde sans chiffres. Un monde dans lequel on cesserait à jamais d'inventer de nouveaux mots. Un monde où les enfants seraient responsables. « Tu imagines ça, un monde où les enfants prendraient les décisions importantes? » J'imagine, oui. J'imagine aussi comment ces enfants-là résoudre ce qui leur a été proposé ce matin.

« Plus on avance en âge et plus c'est passionnant.

— Pas exactement, objecte Cashel, sept ans. Je suis là depuis que j'ai cinq ans et j'ai

responsabilisation. Pendant une semaine (trois pour les plus mordus — nombreux), le camp de jour accueille des jeunes de 4 à 16 ans. Environ 200 seront passés par là cet été. Demandes de franchise venues de l'étranger, liste d'attente: le succès point.

Natalie Fletcher voit la philosophie comme un levier de changement extraordinaire, une « façon d'apprendre l'autonomie tout en étant sensible aux autres. Il faut valoriser le partage des différences, trouver ce qui nous rassemble malgré elles et sans chercher à les effacer ». Un mélange de bienveillance et d'admiration l'habite face à ces philosophes en herbe. Aux enfants de professeurs d'université se mêlent des réfugiés ou des enfants de milieux moins favorisés, bénéficiaires du programme de bourse de Brila. Il faut le savoir, parce que rien ne laisse soupçonner la moindre disparité des chances quand on

« Nommez trois problèmes dans le monde qui mériteraient qu'on leur accorde de la sagesse. » Morceaux choisis. « La dépendance au cellulaire ou au fidget spinners — mauvaises distractions qui empêchent de se concentrer et de penser. » « Le sort réservé aux peuples autochtones. » « Le réchauffement climatique — il va falloir que des gens acceptent de faire des sacrifices à court terme si on veut des bénéfices à long terme. » « Comment composer avec Donald Trump, ses décisions stupides et son non-respect des règles, sachant qu'il a probablement été élevé comme ça? »

A observer le groupe philosophe, une question me taraude. « Vous ne trouvez jamais ça ennuyant? » Sciemment provocatrice, la perche lancée tape dans le mille, les réponses se bousculent.

— Ça a quelque chose de compétitif, se convaincre les uns les autres, c'est stimulant.

— Plus on avance en âge et plus c'est passionnant.

— Pas exactement, objecte Cashel, sept ans. Je suis là depuis que j'ai cinq ans et j'ai

croit qu'on acquiert la sagesse en étant intègre et en ayant le courage d'affronter nos peurs. Pas question de se prendre au sérieux plus que de raison pour ça. C'est d'ailleurs le mot d'ordre du camp, *Laisse aller ton fou*. Prendre le travail au sérieux, surtout pas soi-même. « Les jeunes vivent trop de pression à la performance, ici on veut les aider à comprendre que se tromper est très correct. Ils n'ont pas besoin d'être sûrs d'eux », explique Natalie.

Les fournis dans les jambes se font sentir après un temps. Pause. Penser n'exclut pas de bouger, et inversement. Les activités physiques sont conçues de façon à poursuivre la réflexion. Il y a quelques jours, un danseur professionnel néo-zélandais a appris aux campeurs le haka, danse maorie traditionnelle. L'occasion de discuter d'appropriation culturelle.

Vient le temps de reformer le cercle sous l'arbre, pour conclure sur la sagesse. Avant d'aller se rassembler, Cashel semble vouloir m'inviter à la réflexion. « Est-ce que le seul fait de participer à Brila n'est pas en soi une forme de sagesse? » Sans doute, Cashel, sans doute.

La Presse canadienne

« et demi », Sitara

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne



Sitara, huit ans et demi, fait partie des participants du camp.

« Nommez trois problèmes dans le monde qui mériteraient qu'on leur accorde de la sagesse. » Morceaux choisis. « La dépendance au cellulaire ou au fidget spinners — mauvaises distractions qui empêchent de se concentrer et de penser. » « Le sort réservé aux peuples autochtones. » « Le réchauffement climatique — il va falloir que des gens acceptent de faire des sacrifices à court terme si on veut des bénéfices à long terme. » « Comment composer avec Donald Trump, ses décisions stupides et son non-respect des règles, sachant qu'il a probablement été élevé comme ça? »

A observer le groupe philosophe, une question me taraude. « Vous ne trouvez jamais ça ennuyant? » Sciemment provocatrice, la perche lancée tape dans le mille, les réponses se bousculent.

— Ça a quelque chose de compétitif, se convaincre les uns les autres, c'est stimulant.

— Plus on avance en âge et plus c'est passionnant.

— Pas exactement, objecte Cashel, sept ans. Je suis là depuis que j'ai cinq ans et j'ai

croit qu'on acquiert la sagesse en étant intègre et en ayant le courage d'affronter nos peurs. Pas question de se prendre au sérieux plus que de raison pour ça. C'est d'ailleurs le mot d'ordre du camp, *Laisse aller ton fou*. Prendre le travail au sérieux, surtout pas soi-même. « Les jeunes vivent trop de pression à la performance, ici on veut les aider à comprendre que se tromper est très correct. Ils n'ont pas besoin d'être sûrs d'eux », explique Natalie.

Les fournis dans les jambes se font sentir après un temps. Pause. Penser n'exclut pas de bouger, et inversement. Les activités physiques sont conçues de façon à poursuivre la réflexion. Il y a quelques jours, un danseur professionnel néo-zélandais a appris aux campeurs le haka, danse maorie traditionnelle. L'occasion de discuter d'appropriation culturelle.

Vient le temps de reformer le cercle sous l'arbre, pour conclure sur la sagesse. Avant d'aller se rassembler, Cashel semble vouloir m'inviter à la réflexion. « Est-ce que le seul fait de participer à Brila n'est pas en soi une forme de sagesse? » Sans doute, Cashel, sans doute.

La Presse canadienne

« et demi », Sitara

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

TOUJOURS aimé ça. Je ne me suis jamais ennuyé.

— Ce n'est même pas une question d'âge, ajoute Valeria. Ça dépend de la personnalité. Même des adultes pourraient ne pas aimer ça.

— C'est tout le temps excitant, tranche Sahana, à condition de rester engagé dans la réflexion, sinon on perd le fil. Moi, ça me pousse à prendre de meilleures décisions, à être plus créative. Ça m'ouvre l'esprit.

A huit ans « et demi », Sitara

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

La Presse canadienne

Sudoku

par Fabien Savary

	9	7	2					
	6		5					1
	7			8	6			
7	4							9
				7			5	
			6	3				
3	7				1	9		
1			8			5		4
9			3				1	

Niveau de difficulté : DIFFICILE

3679

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

1	9	4	2	5	6	3	7	8
3	7	2	4	9	8	1	6	5
5	6	8	7	1	3	9	2	4
9	4	3	8	2	5	7	1	6
2	5	6	1	4	7	8	9	3
7	8	1	3	6	9	4	5	2
4	2	9	5	8	1	6	3	7
6	3	5	9	7	4	2	8	1
8	1	7	6	3	2	5	4	9

3678

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com



Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ÉDITORIAL

DÉCLIN DES ÉCOLES ANGLAISES

L'inaction
comme politique

Devant les membres de la Commission-Jeunesse de son parti, Philippe Couillard a lancé, dimanche, un appel aux anglophones du Québec. «We need you», a-t-il clamé dans son discours de clôture. Son gouvernement n'a pourtant aucune solution pour contrer le déclin du réseau scolaire anglais. Aux anglophones comme aux francophones, son message est le même: l'équilibre linguistique est atteint. En matière de langue, l'inaction s'impose.

Les jeunes libéraux de Montréal ont présenté une résolution pour mettre sur pied un projet pilote permettant à des élèves francophones qui, en vertu de la Charte de la langue française, n'ont pas le droit de fréquenter l'école anglaise, de s'y inscrire. Seul un petit nombre d'élèves — environ 1000, a-t-on évoqué — aurait pu ainsi s'instruire en anglais. Après un débat qui a donné lieu à des échanges passionnés, la résolution fut rejetée, au grand soulagement du premier ministre et de son ministre responsable de la Protection de la langue française, Luc Fortin.

Le déclin du réseau scolaire anglophone est bien réel. Selon les données de l'Office québécois de la langue française, le nombre d'élèves dans les écoles du Québec a baissé de 1,6 million à 1 million de 1971 à 2015. Mais pour les écoles anglaises, la chute, en proportion, a été beaucoup plus marquée, de 260 000 à 95 000, une réduction de près des deux tiers.

Tout comme son pendant francophone, le réseau scolaire anglais est frappé par le déclin démographique. Mais alors que le réseau scolaire français profite de l'apport des enfants des immigrants pour atténuer le phénomène, les commissions scolaires anglaises ne peuvent compter que sur la croissance naturelle du nombre d'enfants dont un des deux parents a fréquenté l'école primaire ou secondaire en anglais au Canada — la condition que dicte la loi 101 pour avoir accès à l'école anglaise. Cette décroissance est aggravée par les départs d'anglophones vers d'autres lieux.

La solution des jeunes libéraux de Montréal consiste à angliciser les francophones pour maintenir les écoles anglaises à flot. En fait, elle trahit la forte attraction de la langue anglaise au Québec, une réalité que le gouvernement Couillard tente d'occulter. Aux yeux de ces jeunes libéraux, il va de soi que de nombreux parents francophones n'hésiteraient pas à envoyer leurs enfants à l'école anglaise si on leur en donnait le droit. Le pire, c'est qu'ils ont sans aucun doute raison.

La vitalité de la communauté anglophone au Québec n'est pas menacée, même si ses écoles se dépeuplent. Ses établissements d'enseignement supérieur, sans parler du marché du travail, lui permettent de compenser. La moitié des étudiants des cégeps anglais viennent du réseau scolaire français et les trois universités anglophones, au premier chef la vénérable Université McGill, assurent le rayonnement du Québec anglophone.

Préoccupée par le dépeuplement des écoles anglaises, une association comme le Quebec Community Groups Network (QCGN) n'a jamais préconisé de puiser dans le bassin des élèves francophones pour remédier à la situation. Reprenant une proposition du rapport de Gretta Chambers, publié en 1992, l'association propose plutôt que la Charte de la langue française soit modifiée afin de permettre aux enfants d'immigrants en provenance des États-Unis et des pays du Commonwealth de fréquenter l'école anglaise, comme c'est le cas pour les Canadiens. Il s'agit d'une proposition qui apparaît beaucoup plus sensée que de miser cyniquement sur l'assimilation des francophones.

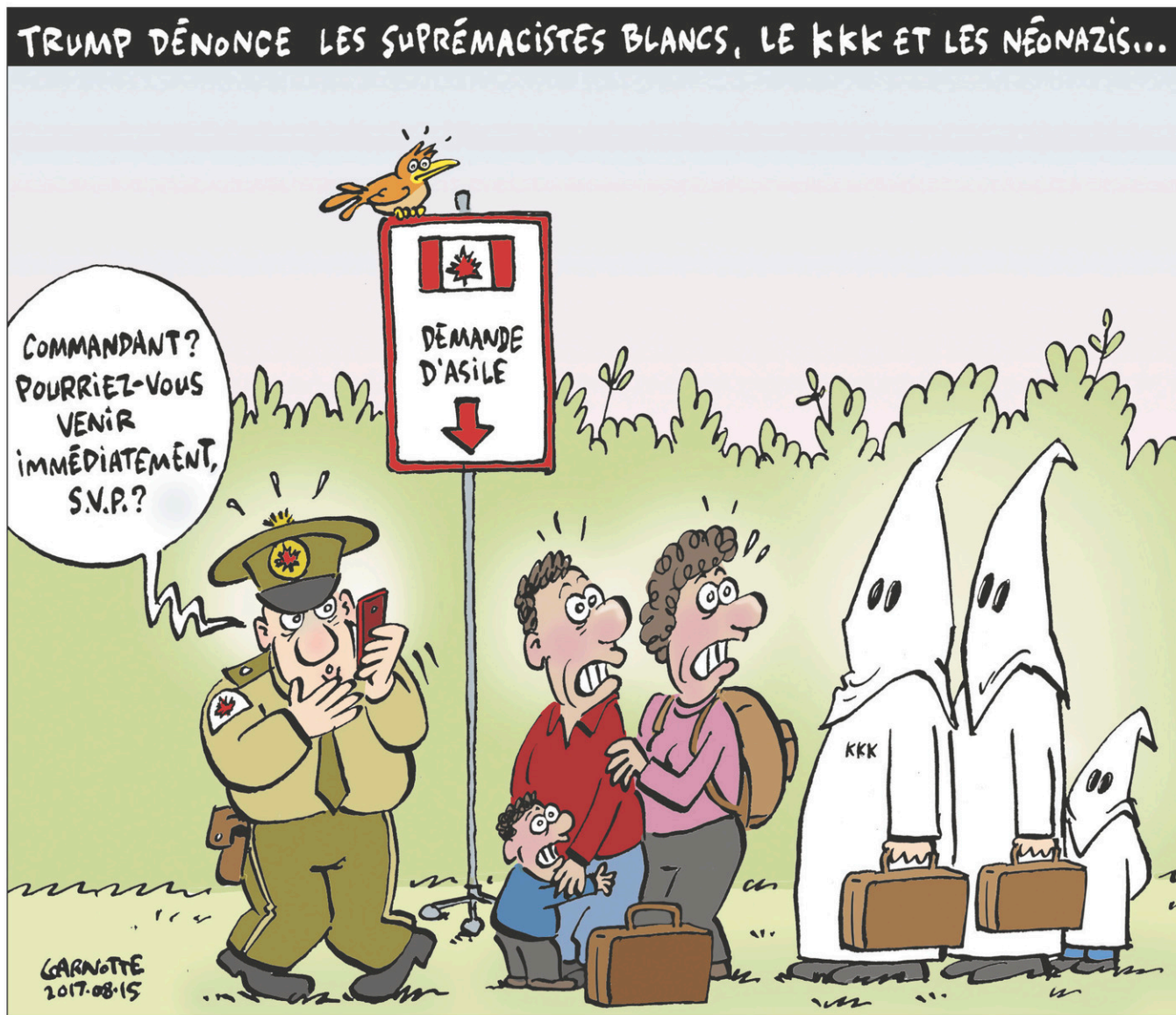
En livrant, dimanche, une bonne part de son discours de clôture en anglais, Philippe Couillard a tenu à rassurer les anglophones, cette clientèle acquise au Parti libéral, en affirmant que leur présence était nécessaire et désirée, et en les invitant à convaincre leurs amis qui sont partis de revenir au Québec.

Mais au-delà de ces bonnes paroles, les anglophones ne doivent s'attendre à rien de concret. A maintes reprises, Philippe Couillard a fermé la porte au nécessaire renforcement de la loi 101 pour mieux protéger la langue française; il ne peut raisonnablement proposer de modifier la Charte de la langue française pour contrer le déclin de l'école anglaise. En matière linguistique, l'inaction lui tient lieu de politique. Paradoxalement, si le français au Québec était aussi fort que le chef libéral le prétend — et si nous étions dans un pays normal —, il n'y aurait pas de mal à permettre aux anglophones de contrer l'inexorable déclin de leur réseau scolaire.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



L E T T R E S

Être jeunes libéraux,
une autre façon d'être
trop Canadiens

On se demande parfois sur quelle planète vivent ces jeunes libéraux qui proposent une vision néolibérale de la société québécoise. Ces derniers suggèrent des modifications au cursus pédagogique du secondaire pour y ajouter de nouveaux cours et des stages en entreprise, comme si le milieu de l'éducation avait besoin de tels bouleversements à la suite des politiques d'austérité du gouvernement Couillard. De plus, en proposant la création d'un ordre professionnel chez les enseignants, ils heurtent les syndicats de plein fouet en introduisant de nouveaux acteurs, qui risquent d'ajouter une couche supplémentaire dans la structure déjà fort complexe du monde de l'éducation.

Mais là où l'aveuglement atteint son comble, c'est lorsque les jeunes libéraux proposent l'ouverture des écoles primaires anglaises aux francophones québécois. Cette aberration constitue une nouvelle attaque contre la loi 101 en nous ramenant au «bill 63» qui assuraient le libre-choix aux parents francophones en leur permettant d'inscrire

leurs enfants à l'école anglaise. Ce retour en arrière témoigne de la pauvreté du discours amnésique libéral en matière linguistique.

Ce geste provocateur envers les Québécois est révélateur des idées qui circulent dans ce parti, pour qui l'adhésion parfois aveugle aux valeurs canadiennes fait oublier sa loyauté première envers le Québec. À vouloir être trop Canadiens, n'en vient-on pas à renier les valeurs fondamentales d'un Québec francophone et distinct?

Marcel Perron
 Neuville, le 13 août 2017

Intégration et assimilation,
gare aux amalgames
dangereux

Il y a des siècles, plusieurs croyaient aux sorcières, malgré le fait que personne n'en avait vu. Aujourd'hui, plusieurs Québécois francophones croient à leur assimilation. Pourtant, après un quart de millénaire de présence anglophone, le nombre de Franco-Québécois assimilés est égal au nombre de sorcières: zéro... Même les vagues massives d'immigration anglophones, notamment irlandaises, n'ont pas assimilé un seul Québécois.

Partout en occident, l'augmentation de l'immigration provenant d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie, etc., a diminué la proportion de citoyens ayant la langue de la majorité comme langue maternelle. Cependant, pas un seul cas d'assimilation d'un membre d'une majorité nationale dû à cette immigration n'a été recensé en occident...

C'est logique. Si un bol contient 50 billes bleues et qu'on y ajoute 10 billes vertes, cela diminuera le poids «démographique» des billes bleues. Mais aucune d'entre elles ne disparaîtra. L'important, c'est de bien intégrer les billes vertes.

Et le dernier recensement nous apprend que le nombre et la proportion d'anglophones et d'allophones parlant français au Québec atteignent des niveaux records.

Si l'intégration de ces immigrants représente un défi majeur, et pas uniquement linguistique, cette réalité n'a rien à voir avec l'assimilation. Ce sont deux concepts distincts constamment amalgamés dans nos médias.

Alors, pourrions-nous discuter rationnellement de moyens de faire progresser les français, notamment à Montréal, et cesser d'avoir peur de phénomènes inexistantes.

Robert Tremblay
 Québec, le 9 août 2017

L I B R E O P I N I O N

Le Québec perd un grand homme en Jacques Daoust

Il abordait son travail de serviteur de l'État avec une élégance et une fierté indéniables

ARMAND DUBOIS

Conseiller politique de Jacques Daoust (2014-2016)
 et p.-d.g. de Services-conseils INTELX

Il y a des gens qui, un jour, on ne sait trop pourquoi, croisent notre route de vie et nous invitent à faire un bout de chemin avec eux. Et soudain, notre temps devient différent. Ce n'est plus le sentier à parcourir qui importe, mais la découverte de celui qui soudain nous guide et la profonde relation qui nous liera et donnera sens à chaque pas que nous ferons.

Avec Jacques, ce n'est pas la grandeur du pas qui a compté, mais la profondeur de la trace qu'il a laissée sur nos chemins respectifs, nous qui l'avons connu. J'ai toujours cru que le travail reposait sur deux pôles importants: le plaisir et l'utilité. Avec Jacques Daoust, ces deux pôles restèrent, tout au long du parcours au cabinet, en parfait équilibre.

Pour lui, la meilleure façon de résoudre un problème se résumait à l'aborder avec humour et la meilleure façon d'oublier ses problèmes, c'était d'aider les autres à résoudre les leurs. Conscient de ce monde à parfaire il m'avait dit un jour: «Heille, tu dois savoir, toi le journaliste, que si tout le monde respectait les dix commandements, il n'y aurait pas de Téléjournal!»

Parmi les moments les plus appréciés: les discussions sur les dossiers à traiter, les

longues séances en commission parlementaire, moment privilégié pour travailler étroitement, ce voyage au sommet économique de Davos et ces fins de journées au bureau de Montréal, où on pouvait sortir des discussions politiques pour aborder des sujets plus personnels et les projets qui nous animaient.

Sa rigueur, mais aussi sa grande capacité d'écoute, son sens inné du devoir, mais aussi son grand respect de la personne et, bien sûr, son sens de l'humour, avec ce petit hochement de tête et ce clin d'œil si caractéristiques de son langage non verbal, ont fait de lui un être profondément attachant avec ses mots pleins d'esprit et de délicatesse... et sa dernière blague à la mode. Il vous la racontera au moins trois fois dans la même semaine, si vous avez à le revoir! Étonné par ailleurs que vous la connaissiez déjà!

Homme rigoureux

En mai dernier, Jacques me faisait visiter son vignoble. J'ai compris que, là encore avec rigueur, il avait mis tout son cœur à l'ouvrage. Il parachevait alors la boutique qui accueillerait prochainement les visiteurs. Il la voulait coquette. Il visait l'excellence, le sommet. Et pour cela une seule manière d'y parvenir: le travail! Il y a deux façons, me disait-il avec humour, d'atteindre le sommet d'un chêne: grimper ou s'asseoir sur un gland et attendre...

Jacques aimait faire image pour convaincre.

Il savait aussi se faire imaginatif pour sortir le Québec de sa morosité économique. Il disait souvent d'ailleurs que, pour retrouver son élan, le Québec se devait d'être innovant, attractif et concurrentiel. Il aurait pu faire sienne cette citation de Nelson Mandela: «Nous travaillerons ensemble pour soutenir le courage là où il y a la peur, pour encourager la négociation là où il y a le conflit, et donner l'espoir là où règne le désespoir.»

Voilà sûrement la véritable raison qui l'a motivé un jour à accepter l'invitation d'un Philippe Couillard à faire le saut en politique. Il n'avait pas peur de relever ce défi, disposé à négocier avec les grandes entreprises internationales pour accroître leur présence ici et redonner espoir à ses concitoyens pour que le Québec se hisse parmi les sociétés les plus dynamiques et prospères. Sa candeur naturelle lui permettait de croire que sa contribution, comme serviteur de l'État, si petite soit-elle, lui donnerait l'occasion de faire grandir ce Québec qu'il avait tatoué sur le cœur.

Serviteur de l'État

Je peux témoigner qu'il s'est investi entièrement à titre de ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations. Jacques aura permis par son action de favoriser la création et la consolidation de partenariats avec de nombreuses entreprises, de même que la réalisa-

tion d'investissements qui permettent d'ores et déjà au Québec de déployer davantage cette capacité d'innover et d'assurer le développement économique de ses régions. Celles et ceux qui comme moi ont eu l'immense privilège de travailler sous sa gouverne ressentent avec son départ une immense tristesse. Le Québec perd un grand homme. Son passage en politique n'aura pas été vain.

Il faut non seulement retenir son immense talent et sa grande compétence pour les dossiers économiques, mais aussi son ardeur et sa rigueur à faire grandir chaque jour davantage le Québec, à servir ses concitoyens et à vouloir leur assurer un cadre social favorable à leur plein épanouissement. Il abordait son travail de serviteur de l'État avec une élégance et une fierté indéniables et en sachant doser l'importance à accorder à chaque dossier.

Et puis, ce sens de l'humour inimitable, dont on va s'ennuyer, traduisait son amour des gens qui croisaient sa route. Un homme attachant et voué entièrement à sa mission, celle de développer le Québec pour le mieux-être de ses concitoyens québécois.

Repose en paix, Jacques, tu as merveilleusement fait ton travail et dans le respect constant de celles et ceux qui avaient l'honneur de travailler avec toi et des citoyens que tu as servis avec honneur et dignité!

L'histoire s'en souviendra...

IDÉES

Portrait-robot des électeurs de Trump

Comment les recherches sociologiques ont mis au jour ce que les experts n'ont pas vu

CARMEN RUSSELL

Directeur des communications,
American Sociological
Association

Les résultats de l'élection de 2016 ont surpris de nombreux Américains. Les journalistes, les experts politiques et presque tous les gens travaillant dans le domaine politique ont vécu ce qu'ils croyaient inconcevable. Les manchettes des journaux du 9 novembre aux États-Unis annonçaient la nouvelle avec des mentions telles que « Choquant », « Renversant », et « La nouvelle réalité des États-Unis ».

Je me souviens d'avoir regardé le dévoilement des résultats en tant que membre du personnel du Congrès, et ce, entouré d'experts habitant Washington : analystes politiques, personnel de campagnes politiques et journalistes. Tout le monde autour de moi était bouche bée et essayait de comprendre ce qui nous avait échappé.

Si seulement nous avions été davantage au courant des dernières recherches sociologiques. Après ce qu'on peut appeler, à tout le moins, une campagne peu orthodoxe, Donald Trump a reçu près de 63 millions de votes, ce qui, en partie grâce au fonctionnement particulier du Collège électoral, l'a propulsé au plus haut cabinet des États-Unis.

Peu importe s'il a bel et bien gagné la majorité absolue du vote ou s'il avait perdu les élections, ce soutien indique clairement que ces « experts » ont négligé des groupes d'électeurs importants qui ont envoyé la nation — et à vrai dire, le monde entier — dans une direction inattendue.

Les électeurs de Trump

La semaine dernière, à Montréal, des milliers de sociologues se sont rencontrés pour partager des recherches et examiner ces données démographiques. David Norman Smith et Eric Allen Hanley, de l'Université du Kansas, ont notamment présenté « Voting for Trump: The Big Picture », une séance dans laquelle ils ont contesté la théo-



Donald Trump a reçu près de 63 millions de votes, ce qui l'a propulsé au plus haut cabinet des États-Unis.

rie selon laquelle les partisans de Trump, en grande partie des électeurs blancs « moins éduqués » (qui n'ont pas de diplôme universitaire), ont voté pour ce dernier en raison de leur inquiétude face à leur sécurité financière. Au contraire, ces chercheurs indiquent que ces électeurs possèdent une forte opinion sur les minorités, les femmes et les immigrants, ce qui a davantage influencé leurs décisions que leurs problèmes de sécurité économique.

Par exemple, ils croient que si les Américains noirs faisaient plus d'efforts, ils pourraient être aussi bons que les Américains blancs; que les femmes exigeant l'égalité cherchent plutôt à obtenir des faveurs spéciales; et que les immigrants sans-papiers arrivés au pays lorsqu'ils étaient enfants devraient être renvoyés dans leurs pays d'origine, et ce, même s'ils ont vécu la majorité de leur vie

aux États-Unis et qu'ils y ont terminé leurs études.

« Les sondages démontrent que les électeurs éduqués qui ne partagent pas ces opinions n'ont pas voté pour Trump », explique Smith. « Il ne s'agissait donc pas d'un écart d'éducation, mais plutôt de leur point de vue sur la façon dont ils croient être traités injustement par rapport à d'autres populations. »

Suprématises blancs

On retrouve également un autre groupe reconnu pour avoir donné un grand soutien à la campagne de Trump lors des élections: les suprématises blancs. La campagne de Trump a souvent renié tout lien avec des groupes nationalistes blancs, mais de nombreux leaders du mouvement ont clairement affiché leur soutien. Richard Spencer, chef du National Policy Institute et nationaliste blanc, a d'ailleurs déclaré après l'élection « Hail Trump! Hail

our people! Hail victory! ».

Les sociologues Aaron Pankofsky et Joan Donovan, de l'Université de Californie à Los Angeles, ont également présenté leurs recherches explorant ce qui se passe lorsque de tels puristes raciaux découvrent qu'ils sont d'ascendance mixte.

Maintenant que la science peut déterminer les origines raciales et ethniques d'une personne à partir d'un échantillon de salive, beaucoup de ceux qui sont attachés à ces idées de « pureté raciale » font face au fait qu'ils ne sont pas si purs qu'ils le croyaient. *A priori*, faire face à ce dilemme ne semble pas exiger trop de réflexion, mais plusieurs justifient les résultats dans le but de maintenir leur idéologie.

Ces deux sociologues ont mené leurs recherches sur le site Web Stormfront, un forum relié à la suprématie blanche, afin de trouver des discussions

sur ces tests ADN. Ces derniers y ont trouvé plusieurs membres qui faisaient l'annonce de leurs résultats démontrant qu'ils étaient en fait partiellement du Moyen-Orient ou partiellement africains. Un grand nombre contestait simplement les résultats en stipulant préférer le « test du miroir »: « Quand je me regarde dans le miroir, je suis blanc. Cela m'est plus important que ce qu'un test peut indiquer. » D'autres se disaient être satisfaits du fait qu'ils étaient blancs en grande partie, incapables de déceler l'ironie de tenir de tels propos contradictoires.

D'autres ont même soutenu que les tests faisaient partie d'une conspiration contre eux. « Certaines de ces personnes ont dit: « Eh bien, savez-vous que 23andMe est une organisation présidée par des juifs? On ne peut tout simplement pas leur faire confiance. Ils veulent faire en sorte que les Blancs doutent de leur héritage, alors les résul-

tats ne peuvent pas être fiables! », mentionne Pankofsky.

Armes à feu

Selon une étude de Harvard et des Northeastern Universities, 55 millions d'Américains propriétaires d'armes possèdent environ 265 millions d'armes à feu — ce qui équivaut à plus d'une arme à feu pour chaque Américain. Cependant, près de la moitié de ces armes sont dans les mains d'amateurs qui représentent 3% des adultes américains. De nombreux militants proarmes à feu ont acclamé l'élection de Trump avec joie.

« Les propriétaires d'armes à feu à travers le pays ont poussé un soupir de soulagement lorsque Donald J. Trump a été assermenté [...] en tant que 45^e président des États-Unis », a déclaré une page Web de la National Rifle Association.

Le fait de posséder une arme à feu n'est pas une situation unique en soi, ce que, selon moi, le Canada sait bien — avec 30 pistolets pour 100 habitants. Mais je me suis souvent fait dire par des amis étrangers que le lien que partagent les États-Unis avec les armes à feu leur apparaissait bizarre, y compris le fait de les porter en tout temps.

En s'appuyant sur des entrevues avec 43 propriétaires d'armes à feu, ainsi que sur 30 mois de recherche ethnographique dans des écoles d'arme à feu et des champs de tir, les sociologues Harel Shapira et Samantha Simon ont notamment examiné comment les propriétaires d'armes à feu justifient et légitiment cette pratique.

Ils ont constaté que de nombreux propriétaires d'armes ressentent le besoin de porter leurs armes en tout temps au cas où quelque chose de « mal » se produisait, au point que cela devienne l'une de leurs responsabilités. Ils considèrent également les armes à feu comme étant des « outils » qui, parfois, sont nécessaires pour tuer les « méchants » qui pourraient faire du mal à qui que ce soit.

« Nous comprenons, en tant que propriétaires d'armes à feu, la valeur de la vie et ce que cela signifie », explique Clay Daniels. « Nous l'utilisons comme un instrument pour nous protéger. Nous l'utilisons comme un instrument pour protéger ceux que nous aimons et qui nous tiennent à cœur. »

Le mystère de Québec: les citoyens moins bien nantis rejettent la gauche

Les « déclassés » de la région seraient plus à droite que ceux de l'ensemble du Québec

JEAN-FRANÇOIS
DAOUSTCandidat au doctorat en science
politique de l'Université de
Montréal, Chaire de recherche en
études électorales/Centre pour
l'étude de la citoyenneté
démocratique

Québec est un mystère politique, et nombreuses sont les explications proposées pour comprendre le comportement électoral des citoyens de la région de la capitale. Par rapport aux électeurs des autres régions, ils choisissent d'élire beaucoup plus de députés de partis conservateurs depuis les années 1970, que ce soit l'Union nationale, le Crédit social, le Parti conservateur du Canada, l'Action démocratique du Québec ou encore la Coalition avenir Québec.

Dans sa forme la plus récente, l'énigme de Québec se confirme par le succès du Parti conservateur dans la ré-

Politique
et Sociétés

La revue de la Société québécoise de science politique



gion depuis l'élection fédérale de 2006. Lors de cette élection, les conservateurs ont récolté près de 39% du suffrage dans la grande région de Québec, par rapport à 25% dans le reste du Québec.

Des travaux du projet international de recherche Making Electoral Democracy Work permettent d'examiner en quoi les citoyens de cette région sont différents du reste du Québec.

DES IDÉES
EN REVUES

Chaque mardi, *Le Devoir* offre un espace aux artisans d'un périodique. Cette semaine, nous vous proposons des extraits d'un texte paru dans la revue *Politique et Sociétés*, 2017, volume 36, n° 2.

Les résultats réfutent les plus récentes tentatives d'explication en démontrant que même si, d'une façon générale, les électeurs de la région de Québec se disent plus à droite sur l'échiquier politique et moins favorables à la redistribution économique que dans le reste du Québec, ils demeurent semblables sur le plan des attitudes aux citoyens des autres régions.

Les électeurs de Québec

sont tout aussi intéressés par la politique et ils sont tout aussi partisans, cyniques ou aliénés. Ces résultats nous rapprochent bien peu d'une explication plausible du mystère de Québec, comme cela aurait pu être le cas si, par exemple, le niveau de cynisme avait été différent chez les électeurs de la région de Québec. Ce n'est donc pas dans leurs attitudes que réside la solution à l'énigme.

Ces résultats sont étonnants puisqu'ils vont à l'encontre de la croyance populaire véhiculée dans les médias et ils infirment les conclusions de l'étude ethnographique de Frédéric Parent (2015) [...]. Ce chercheur explique que c'est essentiellement le rejet d'une présence gouvernementale forte qui expliquerait ce mystère.

Or les réponses obtenues à une question qui porte sur la réduction des taxes par rapport à l'amélioration des services publics réfutent cette explication.

Un effet de classe ?

Simon Langlois (2005) nous invite à revenir au concept de classe sociale [...] qui consiste à supposer que les personnes dont le statut social est faible (celles dont les revenus sont modestes) réagiraient plus fortement à certains enjeux que les individus des autres groupes. La raison en est que cette classe sociale plus modeste se considère comme désavantagée par rapport aux fonctionnaires bien payés, d'ailleurs beaucoup plus nombreux dans la région de la capitale que dans le reste du Québec.

Lorsqu'on isole les attitudes des moins nantis, les résultats démontrent qu'à Québec, la classe sociale pauvre n'est pas plus à gauche en matière économique que l'ensemble de la population de l'agglomération, tandis que c'est le cas dans les autres régions. Ainsi, les classes moyennes à Québec ne sont pas significativement moins à droite que les plus pauvres.

C'est la première fois que ce constat est soutenu par des données probantes, et il est tout à fait pertinent pour tenter de donner une explication, à tout le moins partielle, du mystère de Québec.

Bref, la présente analyse appuie fortement l'étude de Langlois (2005), à savoir que les « déclassés » de la région de Québec seraient plus à droite que ceux de l'ensemble du Québec.

Ces données apportent [...] une contribution fondamentale à la compréhension du mystère de Québec. Elles nous indiquent ce qu'il faut écarter dans l'analyse du phénomène et confirment qu'une partie de l'explication se trouve dans le fait qu'à Québec, la classe sociale plus pauvre n'est pas idéologiquement plus à gauche que l'ensemble des électeurs.

Des commentaires ou des suggestions pour des idées en revues? Écrivez à rdutrisac@ledevoir.com.

ACTUALITÉS

ALENA

SUITE DE LA PAGE 1

d'objectifs publiée le mois dernier.

Un chapitre à conserver

Autre point litigieux, le gouvernement Trudeau veut conserver le chapitre 19 encadrant le mécanisme de règlement des différends liés aux droits antidumping et compensateurs, lequel a bien servi le Canada au fil des ans dans le dossier du bois d'œuvre. À l'inverse, le retrait du chapitre 19 figure parmi les objectifs les plus clairement exprimés par le gouvernement américain.

Dans un discours prononcé lundi matin à l'Université d'Ottawa, M^{me} Freeland a rappelé qu'un représentant du Canada lors des négociations de la première version de l'ALENA avait quitté la table lorsque les Américains avaient initialement refusé d'inclure ce mécanisme de révision dans l'accord. «*Notre gouvernement sera tout aussi déterminé*», a-t-elle précisé.

En ce qui concerne le chapitre 11, qui permet à une entreprise de poursuivre un État si elle estime qu'une loi ou un règlement nuit à la conduite de ses affaires, le gouvernement canadien souhaite qu'il soit modifié, mais pas éliminé.

Environnement et droit du travail

Le gouvernement Trudeau se présentera par ailleurs à la table de négociation avec des demandes bien à lui. Il souhaite que l'ALENA renégocié contienne un chapitre sur les normes du travail et un autre sur la protection de l'environnement, deux enjeux qui font actuellement l'objet d'accords parallèles.

Ottawa veut également accroître la libéralisation des marchés publics et faciliter la circulation des professionnels en voyant le chapitre qui porte sur l'admission temporaire des gens d'affaires.

Les négociateurs canadiens réclameront finalement l'inclusion de nouveaux chapitres sur l'égalité entre les sexes et les autochtones, et promettent de défendre l'«*exception culturelle*».

«*Ces négociations sont lourdes de conséquences. Nous allons peut-être vivre des moments dramatiques*, a déclaré lundi la ministre Freeland. *Cependant, je suis foncièrement optimiste quant au résultat final.*»

L'opposition reste sur faim

À Ottawa, les partis d'opposition sont sortis déçus de leur rencontre avec la ministre Freeland. À leur avis, le gouvernement Trudeau n'a pas fourni suffisamment de détails sur ses intentions.

«*Rien n'a été dit de détail pour convaincre la communauté d'affaires canadienne que la minis-*



La ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, prépare la renégociation de l'ALENA avec les États-Unis et le Mexique.

tre Freeland a un plan de match clair et une idée des objectifs qu'elle souhaite atteindre», a déploré le conservateur Randy Hoback.

«*Est-ce que le gouvernement a établi des lignes à ne pas dépasser? On ne le sait pas*», a renchéri son collègue Gerry Ritz.

Du côté du NPD, la porte-parole en matière de commerce international, Tracey Ramsey, estime que l'exposé de Chrystia Freeland n'a fourni qu'un «*aperçu*» des positions que le gouvernement Trudeau défendra à partir de mercredi.

Elle aurait par exemple voulu que la ministre écarte toute brèche supplémentaire dans le système canadien de gestion de l'offre, alors que la principale intéressée s'est contentée de souligner l'importance de ce mécanisme de manière générale.

Se garder des munitions

Le professeur de l'Université d'Ottawa Patrick Leblond, qui se spécialise en commerce international, estime que, si le gouvernement Trudeau n'en dit pas trop, c'est qu'il se garde des munitions pour la négociation.

«*Je pense que le Canada va aussi loin qu'il le peut en mettant la table. Pour la suite, ça va dépendre de ce que les Américains vont décider, eux aussi, de mettre sur la table*, dit-il. *M^{me} Freeland est même allée plus loin que ce à quoi je m'attendais.*»

Sur le fond, il croit qu'Ottawa pourrait accepter

d'ouvrir une brèche dans le marché canadien des produits sous gestion de l'offre en s'inspirant de ce qui avait été conclu dans le cadre du Partenariat transpacifique. Puisque cet accord commercial, rejeté par le président Trump, n'est jamais entré en vigueur, le gouvernement Trudeau pourrait simplement utiliser la brèche inexploitée dans le cadre de la renégociation de l'ALENA.

Le Mexique comme allié?

En ce qui concerne le chapitre 19, M. Leblond fait remarquer que la confrontation entre les négociateurs canadiens et américains pourrait être moins brutale qu'on pourrait le croire.

«*On tient beaucoup plus au chapitre 19 que les Américains tiennent à l'éliminer*», juge-t-il.

Dans une note publiée lundi, l'économiste de la Banque TD Brian DePrato a pour sa part indiqué que le Mexique, qui appuie le maintien du chapitre 19, pourrait devenir l'allié du Canada dans cet important dossier.

Le professeur Leblond s'interroge par ailleurs sur la volonté du Canada d'accroître la mobilité des gens d'affaires. Les représentants américains pourraient accueillir cette proposition avec méfiance, prédit-il, compte tenu des positions du gouvernement Trump au sujet de l'immigration.

Le Devoir

MONTREAL

SUITE DE LA PAGE 1

d'hôtel témoigne aussi de leurs passages à Montréal. Ce sont des généraux en uniforme, des banquiers en livrée de leur caste, des espions que tout le monde connaît, des activistes bruyants, des sénateurs empressés, des hommes d'affaires aux poches pleines de l'or du coton. Devant l'objectif de Notman pose par exemple le général Daniel Frost, dans son uniforme d'officier.

L'historien Barry Sheehy est l'auteur de *Montreal City of Secrets*, une riche histoire des opérations d'espionnage et d'actions souterraines des Confédérés installés alors en grand nombre dans la métropole canadienne. Le livre doit paraître en octobre chez Baraka Books. La version française paraîtra plus tard, à l'enseigne de l'éditeur Septentrion.

«*Il n'y a aucune autre concentration de pouvoir aussi importante hors des États-Unis à l'époque! Pour les transactions financières, Montréal est importante.*» Beaucoup d'argent des États du Sud circule à Montréal. Des sommes prodigieuses pour l'époque qui permettent de tout acheter. Les Confédérés, dit l'historien, comptent sur la somme fabuleuse d'un million de dollars qui transitent par les coffres des banques de la rue Saint-Jacques. «*Dans la bonne société, tout le monde reçoit ces gens-là avec grand plaisir*», affirme l'historien Sheehy en entrevue.

Diviser pour régner

À la fin de la guerre de Sécession, lorsque les États du Sud américain sont vaincus, leur président déchu, Jefferson Davis, pense à Montréal pour s'exiler. Son bon ami, le puissant et riche imprimeur John Lovell, l'y accueille à bras ouverts en 1867. Toute sa famille l'y attend déjà. Les fils du président déchu iront étudier à l'Université Bishop de Lennoxville et ses filles fréquenteront un couvent.

Une plaque de bronze, apposée sur un mur du magasin La Baie au centre-ville, rappelle à la mémoire des passants la présence de Davis à Montréal. C'est la United Daughters of the Confederacy, un groupe de descendants des combattants sudistes, qui en a financé la pose en 1957, au temps où la ségrégation raciale battait toujours son plein.

«*La plupart des Canadiens pensent naïvement que le Canada soutenait la guerre d'Abraham Lincoln à cause de leur opposition collective à l'esclavage*», affirme Barry Sheehy. La réalité s'avère bien plus complexe. En fait, la question de l'esclavage apparaît tout à fait secondaire du point de vue de la colonie canadienne. Pour ré-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Cette plaque rappelle la présence de Jefferson Davis à Montréal.

sumer, disons qu'aux yeux du pouvoir colonial britannique les États-Unis apparaissent plus faciles à contenir s'ils sont désunis. Si bien que les services secrets sudistes furent en quelque sorte autorisés à s'établir au pays des érables: les autorités ont tout simplement fait mine de regarder ailleurs. «*Plusieurs collaborent volontiers avec eux, c'est le cas notamment du chef de police de Montréal*», ainsi que de banquiers et de plusieurs notables locaux.

L'argent de la guerre

Le Montréal de la décennie 1860 compte 90 000 personnes. Trente ans plus tôt, la population n'était encore que de 27 000 habitants. La ville pousse comme un champignon. Impossible durant la guerre de ne pas tomber sur des militants confédérés installés au pied du mont Royal.

Des ententes sont conclues avec les banques locales, dont la filiale montréalaise de l'Ontario Bank. Les dépôts des activistes sudistes sont si importants que les Confédérés contrôlent dans les faits la jeune institution qui sera plus tard absorbée par la Banque de Montréal. Un système de blanchiment de l'argent se met en place en collaboration avec les employés de la banque qui servent de prête-noms. Des sommes importantes transitent aussi par la Banque de Montréal.

Beaucoup de ces gens se retrouvent au prestigieux hôtel St. Lawrence Hall et dans d'autres hô-

tels périphériques. Avant d'attaquer Saint Albans au Vermont, où les Confédérés vont piller trois banques, terroriser la population et voler du bétail, c'est à Montréal qu'ils s'organisent. Les assaillants du raid de Saint Albans seront défendus par les trois meilleurs avocats de la ville, dont Sir John Abbott, futur premier ministre du Canada.

Terroriser New York

À l'automne 1864, le capitaine P. C. Martin, ardent militant sudiste, élabore depuis Montréal des plans pour brûler une série d'hôtels new-yorkais. Son objectif est de créer le chaos dans Manhattan. Son plan vise à faire exploser rien de moins que 13 immeubles au même moment. Mais dans l'hôtel où Martin se retrouve pour sa part, sa bombe faite de feu grégeois ne va détruire à peu près que sa chambre. L'opération est un échec.

À Montréal, ce capitaine Martin passe beaucoup de temps avec John Wilkes Booth, l'assassin du président Lincoln. Le président sera tué d'une balle derrière la tête le 15 avril 1865, dans un théâtre de Washington. Le meurtre accompli, Booth avait prévu revenir au Canada pour échapper à la justice. Il s'enfuit à cheval. On le traque. Il refuse de se rendre et est finalement abattu dans une grange.

Est-ce à Montréal que s'est jouée la vie de Lincoln? Les historiens savaient en tout cas depuis longtemps que cette ville constitue un centre d'action important pour les Confédérés. Mais les recherches de Barry Sheehy tendent à montrer que cela dépasse largement ce qu'on a pu croire jusqu'ici. «*Cette partie de l'histoire a été occultée. Il faudra que des historiens du Québec se penchent là-dessus. Il reste beaucoup à étudier, notamment du côté des évêques et des gens d'Eglise sur lesquels les Confédérés comptaient à Montréal.*»

A Savannah, capitale de l'État de la Géorgie, le monument de pierre qui veille sur les tombeaux de plus de 750 soldats confédérés a été sculpté à Montréal par Robert Reid, de la Montreal Marble Works. L'œuvre a été expédiée par bateau, depuis le port d'Halifax, sans la moindre escale dans un port des États du Nord. Le réseau des Confédérés était particulièrement développé et tissé serré à Montréal, soutient Sheehy dans un luxe de détails impossibles à rapporter ici.

«*Il faut se rappeler que, pendant la guerre civile, les États du Sud comptent 6 millions d'habitants. Il y aura au moins 350 000 soldats tués et autant de blessés. Ce qui fait qu'environ 40% des hommes en âge de se battre sont touchés. C'est énorme.*» Et le souvenir de cette immense blessure explique en partie la réaction de Charlottesville ces derniers jours, croit l'historien.

Le Devoir

FRONTIÈRES

SUITE DE LA PAGE 1

d'entrer au pays directement à la frontière canado-américaine». Ce sont les gens de plus de 35 ans et ceux de la région de Québec qui sont les plus favorables à l'idée de les empêcher, dans des proportions de 57 à 59%.

Député de Notre-Dame-de-Grâce-Westmount, le ministre Garneau a réagi au sondage en soulignant l'importance «*de bien comprendre les faits*». «*[Un réfugié], c'est quelqu'un [...] qui doit prouver qu'il est persécuté dans son pays d'origine en raison de ses idées politiques ou de son orientation sexuelle, par exemple. Quand quelqu'un fait une demande d'asile, ce n'est pas un billet automatique.*»

Crainces et racisme

En plus de la réticence exprimée des répondants, près de 40% d'entre eux croient qu'une arrivée importante de tels migrants rendra le Québec moins sécuritaire. Jean-Sébastien Boudreault, président de l'Association québécoise des avocats en droit de l'immigration, ne s'en étonne pas. «*Les gens ont été mal informés et on n'a pas prévenu la population de ce qu'on essayait de faire avec ces nouveaux arrivants. Ça fait juste démontrer qu'il y a encore beaucoup de racisme, croit-il. Les gens ne comprennent pas bien la situation et les obligations internationales du Canada. C'est un gros problème, on le voit partout, et le Québec n'y échappera pas.*»

Pour Emilie Nicolas, présidente de Québec inclusif et membre de la Coalition contre le racisme systémique, certaines actions, comme l'ouverture du Stade olympique pour héberger les demandeurs d'asile, ont fait image. «*Ça a envoyé le message qu'il y avait une invasion. Certains journalistes ont parlé d'entrée "massive", c'est très dangereux. Des gens ont eu l'impression que c'était la cavalerie qui venait de débarquer.*» M^{me} Nicolas rappelle que le Canada, en raison de sa situation géographique qui l'isole, n'accueille que très peu de réfugiés.

Eric Lacroix, coprésident de SOM, a associé l'opinion des personnes interrogées aux discours «*journalistes*» des dirigeants au moment où le sondage a été mené. «*Le premier ministre Trudeau, le premier ministre Couillard, le maire de Montréal aussi, M. Coderre. Donc, on avait l'impression que c'était "venez, entrez, c'est le bar ouvert, vous êtes acceptés"*», a-t-il analysé. À l'opposé, 37% des personnes interrogées ne croient pas qu'il faille empêcher les migrants d'entrer au pays directement à la frontière canado-américaine.

Weil satisfaite

La ministre québécoise de l'Immigration, Kathleen Weil, est satisfaite des efforts d'Ottawa et a tenu à rassurer les Québécois: «*Le gouvernement fédéral fait des enquêtes sérieuses et complètes sur le profil de la personne [qui arrive]*», a-t-elle indiqué.

Le Québec est particulièrement touché par cet afflux migratoire et doit fournir plusieurs services, notamment en santé, entraînant certains coûts. Des discussions sont en cours avec le gouvernement fédéral pour s'assurer que ces besoins additionnels seront couverts adéquatement par les transferts fédéraux, a assuré la ministre Weil.

Le Canada n'entend pas suspendre l'Entente sur les tiers pays sûrs, qui empêche une personne ayant demandé protection et asile aux États-Unis de la faire ensuite au Canada. Cela n'empêcherait pas les migrants de pénétrer au pays et enverrait, de surcroît, un mauvais message à notre voisin du Sud, «*qu'on considère comme un pays sûr*», a dit le ministre Marc Garneau.

Philippe Couillard s'était également opposé à la suspension de cette entente pour les mêmes raisons. Lundi matin, Jean-François Lisée a déclaré via Twitter qu'un «*Québec indépendant ferait respecter sa frontière*» et que les Québécois sont contre le fait qu'on régularise un passage illégal à la frontière. Le bureau du premier ministre Couillard a aussitôt réagi en rétorquant qu'un Québec indépendant, s'il refoulait les demandeurs d'asile à sa frontière, ne respecterait pas les conventions internationales.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

Demandes d'asile au Québec

Janvier à juin : 6505, dont 3350 interceptions par la GRC (près de Lacolle)
Juillet : 3156, dont 2870 interceptions

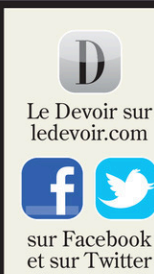
En date du 13 août, **2785 demandeurs d'asile** étaient hébergés temporairement dans la grande région de Montréal.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée lundi dans le texte de Sarah R. Champagne «*Le sommet Hoodstock, né de la colère, se pérennise dans l'action*». On aurait dû lire que c'est le frère d'Assa Traoré qui est mort dans un commissariat en France, des suites de violences policières. Toutes nos excuses à M^{me} Traoré.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Renseignements et administration : 514 985-3333



La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonce@ledevoir.com